

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2026-CA10FEV-01

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédé GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 – Pouvoir : 1 – Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

CCAS : Approbation du Procès-Verbal du 15 décembre 2025

Rapporteur : Mme Dominique LE MEUR Présidente

Madame la Présidente indique au Conseil d'Administration que le procès-verbal, de la séance du Conseil d'Administration du 15 décembre 2025, a été joint avec la convocation et le document de travail de la présente séance. Elle invite les membres à faire part d'éventuelles propositions de corrections ou de modifications.

VU le projet de Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 15 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés :



Article 1^{er} : APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 15 décembre 2025 ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame la Présidente ou à son représentant pour prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR



Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Pôle Solidarité

Centre Communal d'Action Sociale



AIDE
ALIMENTAIRE

MALLE DES
MALINS

LOGEMENT

ACCUEIL
SOCIAL

ANIMATION ET
VIE SOCIALE

PORTAGE
DE REPAS

PREVENTION
DES PUBLICS
FRAGILES

SSIAD
SPASAD

SOMMAIRE

☒ Présentation Pôle Solidarité – CCAS	page 3
☒ Accueil Social	page 5
☒ Logement	page 8
☒ Aide Alimentaire	page 10
☒ Malle des Malins – Vestiaire Solidaire	page 13
☒ Portage de repas	page 14
☒ Prévention des publics fragiles	page 16
☒ Maison des Solidarités	page 18
☒ Animation et vie sociale	page 19
☒ Service de Soins Infirmiers à Domicile Service Polyvalent d’Aide et de Soins à Domicile Équipe Mobile Mémoire	page 20
☒ Autres actions 2024	page 27
☒ Retour en images	page 28

Le Pôle Solidarité-CCAS de Grand Champ est un établissement public administratif

Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire de la commune.

PRÉSENTATION

PÔLE SOLIDARITÉ CCAS

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SOCIALE

GUICHET UNIQUE D'INFORMATION

VEILLE SOCIALE

MISSIONS PLURIELLES

- D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN DIFFICULTÉS
- DE PRÉVENTION DES RUPTURES DANS LE PARCOURS DE VIE
- DE PRISE EN CHARGE DE LA DEPENDANCE
- D'ANIMATION DE LA SOLIDARITÉ

TRAVAIL TRANSVERSAL ENTRE PROFESSIONNELS ET AVEC LES BÉNÉVOLES

- Présidente du CCAS : Mme Dominique LE MEUR
- Vice-Présidente du CCAS : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON
- Conseil d'administration du CCAS : **8 membres élus ; membres du conseil municipal et 8 membres nommés.**
Par ordre alphabétique :
 - M. Frédéric ANDRÉ – élu du conseil municipal, délégué sécurité
 - M. Corentin BOUCHE – nommé en qualité de représentant des associations familiales sur proposition de l'UDAF
 - Mme Odile CAUDAL – nommée en tant que représentante de l'association de conjoints survivants et parents d'orphelins
 - Mme Françoise CONFUCIUS – nommée en tant que personne qualifiée, ancien administrateur du CCAS
 - M. Vincent COQUET - élu du conseil municipal, adjoint aux finances
 - Mme Catherine COUGOULAT – nommée en tant que personne qualifiée, ancien administrateur du CCAS
 - M. Lionel FROMAGE - élu du conseil municipal, délégué à la solidarité
 - M. Amédé GUEGAN, nommé en tant que personne qualifiée
 - Mme Marie-Annick LE FALHER - élue du conseil municipal
 - Mme Michelle LE PETIT – élue du conseil municipal, adjointe à la solidarité
 - Mme Armelle LE PREVOST - élue du conseil municipal
 - M. Paul LEVANEN - nommé en qualité de membre du Secours Catholique ; représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
 - Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ - élue du conseil municipal, adjointe à la jeunesse
 - Mr Xavier OLIVIERO - nommé en tant que représentant de la MSA, association menant des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune
 - Mme Valérie ONNO, nommée en tant que personne qualifiée, ancien administrateur du CCAS.
- 28 bénévoles à la Malle des Malins
- 27 bénévoles au Relais du Loch Solidaire

L'équipe du Pôle Solidarité – CCAS - 4.15 ETP

- Direction : 1 agent à temps plein titulaire (en maladie durant l'exercice 2025)
- Accueil du public - guichet unique de la MDS et administration générale : 1 agent à temps non complet titulaire (28h/semaine)
- Accueil Social/logement : 1 agent à temps complet titulaire en arrêt maladie remplacé par un agent à temps non complet (17.5h/semaine) contractuel
- Portage de repas à domicile et entretien des locaux de la MDS : 1 agent à temps non complet titulaire (26h/semaine : 18h30 au Portage de repas et 7h30 à l'entretien des locaux).
- Des services et des compétences supports mis à disposition par la commune (Direction générale, ressources humaines et financières, communication, prévention, entretien des espaces et des bâtiments...)

- Coordination du SSIAD : 1 infirmière coordinatrice à temps non complet (31,50h semaine) contractuelle
- 12 auxiliaires de soins à temps complet et non complet, titulaires et contractuels.

Des partenaires de proximité

- *Secours Catholique*
- *Conseil Départemental*
- *AGORA*
- *AMPER et ADMR*
- *EPSMS de Lanvaux*
- *Espace Autonomie Seniors*
- *Loch Info Services*
- *Mutuelles communales*
- *Morbihan Habitat*
-

Un environnement de qualité et bénéficiant d'un emplacement adapté.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGETAIRE

La 1^{ère} mission du service est d'accompagner les personnes dans leurs dépenses, et à régler leurs factures.

La 2^{ème} mission est d'accompagner les personnes à accéder à leurs droits.

Mission 1Accompagnements budgétaires

24 foyers grégamistes ont bénéficié d'un accompagnement budgétaire renforcé (- 6 vs. 2024).

Il s'agit d'étudier le budget mensuel du foyer afin d'établir avec eux les économies possibles et les stratégies à adopter pour maintenir en équilibre le budget et/ou les accompagner dans l'ouverture de droits financiers et alimentaire.

Un accompagnement qui nécessite des RDV parfois hebdomadaire et qui s'espacent au fil du rééquilibrage de la situation.

Aides financières aux factures d'énergie et d'eau

Ces aides financières sont encadrées par le Fonds Solidarité Logement (FSL), volet Fond Energie Eau (FEE). Ce fond est défini par le Conseil Départemental. Il s'agit d'un dispositif permettant aux personnes faisant face à des difficultés financières de pouvoir se maintenir dans le logement. Les critères d'attributions sont définis par le Conseil Départemental.

Le CCAS a pour mission l'instruction administrative du dossier ainsi que le paiement de l'aide au fournisseur. Le Conseil Départemental procède ensuite au remboursement au CCAS de 75% du montant des aides accordées, les 15% restants sont pris en charge par le CCAS. A noter qu'un minimum de 10% du montant total de la facture doit rester à la charge du foyer.

11 demandes ont été formulées en 2025 pour un montant total de 4 825,03€ dont 1 436,71€ pris à charge du CCAS. (+1 vs 2024)

FEE 2025	Energie	Eau	Total
Nombre de foyers	10	1	11
Montant des dettes avant FEE	7 575,44€	207,08€	7 782,62€
Montant des aides FEE accordées par le CD	3 229,91€	158,41€	3 388,32€
Montant du complément FEE resté à charge du CCAS	1 388,04€	48,67€	1 436,71€
Montant total des dettes prises en charge	4 617,95€	207,08€	4 825,03€
Taux de prise en charge de la dette	61%	100%	62%

Aides financières facultatives

Les aides financières facultatives sont accordées aux grégamistes selon les critères fixés par le Règlement des Aides Facultatives (délibération du 22 avril 2014).

Concernant les demandes d'aides financières facultatives, la CESF remplit une fiche d'analyse budgétaire et rédige une note sociale sur la situation du foyer. La demande d'aide est ensuite présentée de façon anonyme aux membres de la commission permanente qui décide par vote l'attribution et le montant de l'aide accordé.

ACCUEIL SOCIAL

C'est un accompagnement individuel coordonné par la direction du CCAS et la CESF, il est souvent coconstruit avec le bénéficiaire.

Il prend en compte les besoins et les souhaits de la personne, mis en perspective avec son potentiel et ses compétences.

Chaque personne accompagnée est actrice principale de son projet de vie.

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi
8h30-12h00 et 14h30-17h00
Mercredi :
8h30-12h

Accueil CESF :

Lundi et mardi
9h-12h30 et 13h30-17h
Jeudi
9h-12h

Cette **commission s'est réunie à 5 reprises** sur l'année 2025 pour étudier **17 demandes d'aides**.

3 demandes d'aides exceptionnelles ont été accordées pour un montant global de **1 313,96€**.

ET Comme le prévoit le Règlement Intérieur des aides facultatives **2 aides inférieures à 100€** ont été accordées sans passage en commission permanente pour un montant global de **100,01€**

RECAPITULATIF DES AIDES ACCORDEES EN 2025

FEE accordée	4 825,03€
Aides facultatives accordées par la Commission permanente	1 212,96€
Aides facultatives sans passage en Commission permanente	100,01€
TOTAL des aides accordées	6 138€
Remboursement FSL du département au CCAS (sans frais de gestion)	- 3 648,32€
TOTAL supporté par le CCAS	2 489,68€ soit 41%

MONTANT GLOBAL DES AIDES accordées par le CCAS entre 2020 À 2025



Mission 2

🔗 **L'accueil social du CCAS accompagne les personnes** dans la constitution et le dépôt des dossiers. Cet accompagnement peut être quantifié en nombre de dossiers mais pas en temps consacré.

114 personnes différentes ont été accueillies plusieurs fois au cours de l'année pour **un accompagnement administratif. Soit 200 rendez-vous fixés avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (-73 vs 2024).**

24 dossiers d'aides sociales légales (+3 vs 2024) pour transmission aux organismes compétents répartis de la manière suivante :

- **4** dossiers Allocation Personnalisée d'Autonomie dont **1** réactualisation des ressources
- **10** dossiers d'Aide Sociale à l'Hébergement et/ou Aides ménagères dont 7 ont été complétés par les services tutélaires
- **3** dossiers d'Obligation Alimentaire
- **3** dossiers d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées
- **3** dossiers Maison Départementale de l'Autonomie dont 2 renouvellements de carte mobilité
- **1** dossier de demande de retraite

Il est précisé que 9 personnes sont inscrites dans les fichiers du CCAS pour le renouvellement de leurs dossiers d'aide sociale légale. Un suivi strict est assuré pour instruire les dossiers à échéance afin de ne pas rompre le droit.

1 renouvellement de dossier de Complémentaire Santé Solidaire pour constitution ou vérification puis envoi à la CPAM.

14 dossiers EHPAD - Viatrajectoire

9 personnes ont bénéficié des titres de transport interurbain à tarif social

Des rendez-vous de 30 minutes ont été nécessaires pour les 9 personnes

- 44 coupons distribués pour une moyenne de 6/mois de transport.
- 3 premières demandes et 12 renouvellements.
- 93,3% ont bénéficié de tarifs solidaires ++,
- 6,7% ont bénéficié de tarifs solidaires +
- Le QF le plus haut : 607€ - QF le plus bas : 124€

Pas de dossier MOBICÉO réalisé

*Pour mémoire, En complément des lignes régulières, le service de Transport à la Demande **MOBICÉO** s'adresse aux personnes à mobilité réduite, titulaires d'une carte Mobilité Inclusion – Invalidité (délivrée par la Maison départementale de l'Autonomie.*

Fonctionnement du service (sur réservation)

- du lundi au samedi entre 7h et 20h
- le dimanche et les jours fériés (sauf 1er mai) de 11h à 20h

Le service MOBICÉO dispose de véhicules aménagés permettant de transporter les personnes se déplaçant en fauteuil.

L'accès aux lignes régulières du réseau Kicéo est GRATUIT pour l'accompagnateur d'une Personne à Mobilité Réduite.

⚡ Domiciliation

Obligation légale prévue par le Code de l'Action Sociale et des Familles, ce service permet aux usagers ne disposant pas de domicile fixe de recevoir du courrier, d'accéder à l'ensemble de leurs droits civils, civiques et sociaux et d'exercer leur devoir. La domiciliation est souvent une 1^{ère} approche pour proposer un accompagnement social.

5 personnes sont domiciliées au CCAS de Grand-Champ au 31/12/2025 (= vs 8 en 2024) dont 1 ayant-droit dont :

- 2 en premières élections
- 2 en renouvellements

4 domiciliations ont été arrêtées pour non manifestation du domicilié pendant plus de trois mois (2) ou entrée dans un logement stable (2).

158 courriers, 1 Colis et 5 avis de passages ont été reçus au CCAS

⚡ Un accueil téléphonique et physique non quantifié pour une information de 1^{er} niveau et/ou une orientation vers les partenaires compétents en matière d'information juridique, de recherche d'emploi, de protection universelle maladie, de conflits intra-familiaux, de recherche de logement, des connaissances multiples et variées qui nécessitent une expertise.

⚡ Poursuite du partenariat avec l'Association 1 Toit 2 Générations

Concept : Mettre en relation un jeune (16 à 30 ans) à la recherche d'un logement avec une personne (seule ou en couple) plus âgée (50 ans et +, disposant d'une chambre meublée disponible.

Signature de la convention le 20 septembre 2024.

Au 31 décembre 2025, aucun binôme n'a pu être constitué.



Le parc locatif social

La commune de Grand-Champ est

55 de la loi relative à la solidarité et renouvellement urbain (dite loi SRU) depuis 2017 suite à la fusion de 3 EPCI pour constituer GMVA. Avant 2017, la commune n'avait pas cette obligation.

Avec 13 % de logements sociaux au sein de ses résidences principales pour un objectif de 20%, la dynamique de rattrapage sur la commune est en marche et doit se poursuivre.

EVOLUTION DU TAUX DE LOGEMENT SOCIAL SUR LA COMMUNE

Source : Inventaires SRU - 2019 à 2022

	2019	2020	2021	2022	2024	2025
Taux de logement social	13,1%	12,7%	13,3%	13,5%	13,0%	13,0%
Nombre de Logements Locatifs Sociaux	292	291	312	321	324	333
Déficit de logement social	153	164	154	153	182	181
Nombre de résidences principales	2227	2276	2332	2374	2530	2570

La commune compte 333 logements sociaux.

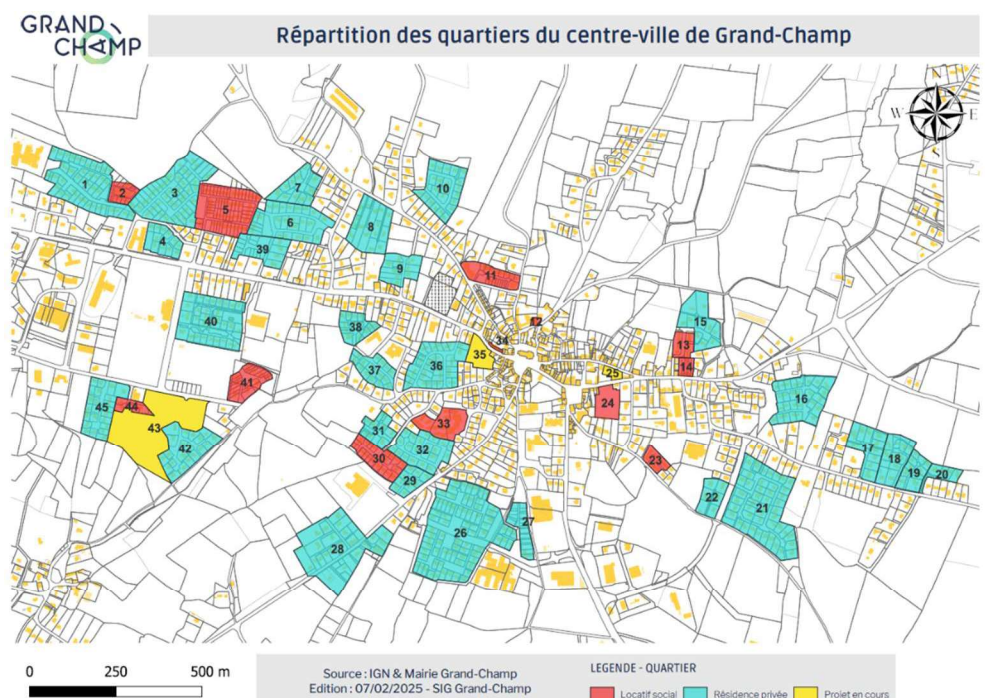
Ces logements sont catégorisés :

- 167 logements locatifs du bailleur social Morbihan Habitat
- 32 logements en Foyer de vie
- 123 logements à l'EHPAD Résidence de Lanvaux
- 11 autres logements (1 conventionné ANAH et 10 déconventionnés)

66% des 167 locatifs Morbihan Habitat sont des T2/T3

Une répartition géographique des locatifs sociaux au bourg :

(En rouge ■) :



LOGEMENT

La Vice-Présidente du CCAS, Adjointe aux affaires sociales et la directrice du CCAS.

ACCOMPAGNEMENT A LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

RECUEIL DES DEMANDES SPECIFIQUES ET RENCONTRES DES DEMANDEURS

PROPOSITIONS D'ATTRIBUTIONS ET PRESENCE AUX COMMISSIONS

INFORMATION ET ORIENTATION VERS LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL D'URGENCE, LES AGENCES IMMOBILIERES A VOCATION SOCIALE ET LES PARTENAIRES

Les demandes

(Source fichier commun de la demande locative sociale – guichet unique- IMOHWEB)

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

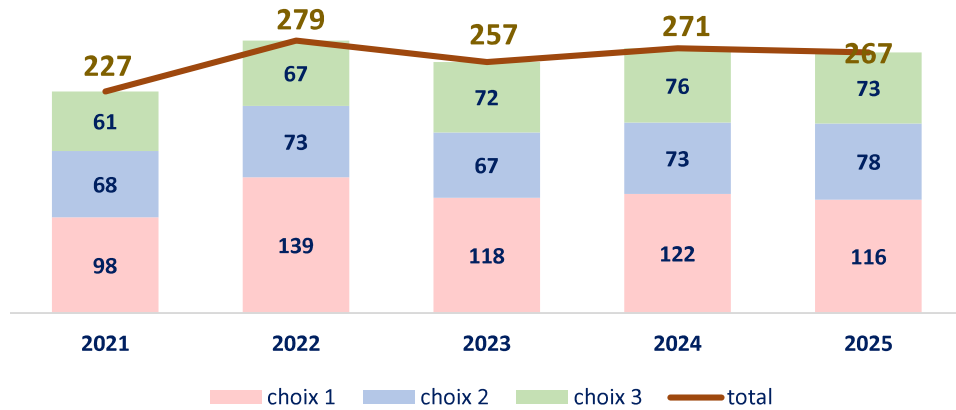
ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_02-DE

Au 31 décembre 2025

267 demandes du choix 1 à 3, répartis comme suit :

- 116 demandes en choix 1
- 78 demandes en choix 2
- 73 demandes en choix 3

Evolution de la demande de logement social de 2021 à 2025



Les contacts

83 personnes différentes ont contacté le CCAS en 2025 pour suivre et échanger sur leurs demandes de logement social (vs 90 en 2024).

95 appels, passages, rencontres ou mails ont été reçus par la CESF à l'accueil social ou avec l'Adjointe aux affaires sociales (vs 104 en 2024).

Ne sont pas comptabilisés les contacts du Maire.

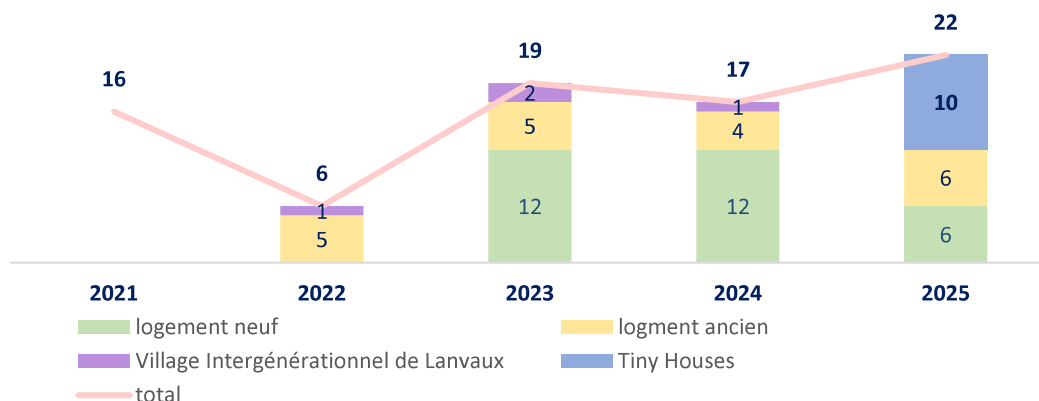
Les Attributions

8 libérations de logement ont été comptabilisées sur la commune dont 2 sur Guenfroust (relogés directement par Morbihan Habitat). Aucun logement n'a été démoli par le bailleur social en 2025.

22 logements ont été attribués en 2025 en Commission d'Attribution de Logement (CAL) à laquelle l'Adjointe aux affaires sociales participe :

- 6 attributions pour les logements neufs « Koedig » fléchés AGORA SERVICES
- 6 attributions dans des logements anciens dans les quartiers : les Garennes, le Pont-Coët, Douaren Vras et rue du Général de Gaulle.
- 10 attributions de Tiny Houses

Evolution des attributions de logements entre 2021 et 2025



L'AIDE ALIMENTAIRE

Champ, contribue à lutter contre la précarité alimentaire et la pauvreté grâce à la fourniture de denrées mais est aussi l'occasion de proposer un accompagnement social aux personnes accueillies. Car au-delà du soutien d'urgence, elle permet de renforcer ou rétablir le lien social, voire d'être une porte d'entrée vers des dispositifs d'insertion.

AIDE ALIMENTAIRE

Le droit à l'alimentation est un droit humain reconnu internationalement, qui correspond au droit fondamental « d'avoir, en tout temps, un accès physique et économique régulier, permanent et libre à des aliments en quantité et en qualité suffisantes ».

C'est ainsi que depuis 1988, le CCAS de Grand Champ contribue de façon substantielle à la mise en œuvre de ce droit, en complémentarité avec les autres mesures mises en place par l'État, les collectivités et les acteurs sociaux pour lutter contre la précarité et la pauvreté.

Les communes adhérentes :

- ✓ Brandivy
- ✓ Colpo,
- ✓ Locmaria-Grand-Champ
- ✓ Locqueltas
- ✓ Plaudren

Service gratuit pour les bénéficiaires.

La collecte

Un agent des Services Techniques de Grand-Champ accompagné de bénévoles se rendent à la Banque Alimentaire du Morbihan (site de Vannes) chaque 2^{ème} mardi du mois pour retirer les denrées. Les bénévoles réceptionnent et stockent ensuite ces denrées dans le local.

Un réassort est assuré le 4^{ème} mardi du mois pour les produits frais et surgelés de la même façon.

Deux bénévoles réceptionnent chaque mardi et jeudi après-midi, des denrées, au magasin Carrefour Market. La réception du pain des deux boulangeries de la commune s'effectue les mercredis et vendredis matin, jours de la distribution alimentaire.

Enfin, pour compléter les collectes, le **CCAS de Grand-Champ achète des produits supplémentaires** afin de diversifier et compléter l'offre ainsi que l'achat de petit matériel **pour 155.49€ en 2025 (2 811.77€ en 2024)**.

Une vingtaine de bénévoles et d'élus participent, tous les ans, à la collecte nationale de la Banque alimentaire. **En 2025, cette collecte s'est déroulée le 28 novembre et 29 novembre et a permis de récolter 1 770.32 kg de denrées (En 2024, 1 946 Kg).**

*Sur l'année 2025, **7,34 tonnes** de denrées alimentaires ont pu être distribuées aux bénéficiaires venus des 6 communes adhérentes. (vs13.13 en 2024). Une baisse due au nombre de bénéficiaires inscrits et des commandes moins importantes auprès de la Banque Alimentaire et des dons de Carrefour Market.*

Le CCAS soutient financièrement la BAM par une subvention annuelle de 1 000€ et une adhésion annuelle de 85€.

L'accès

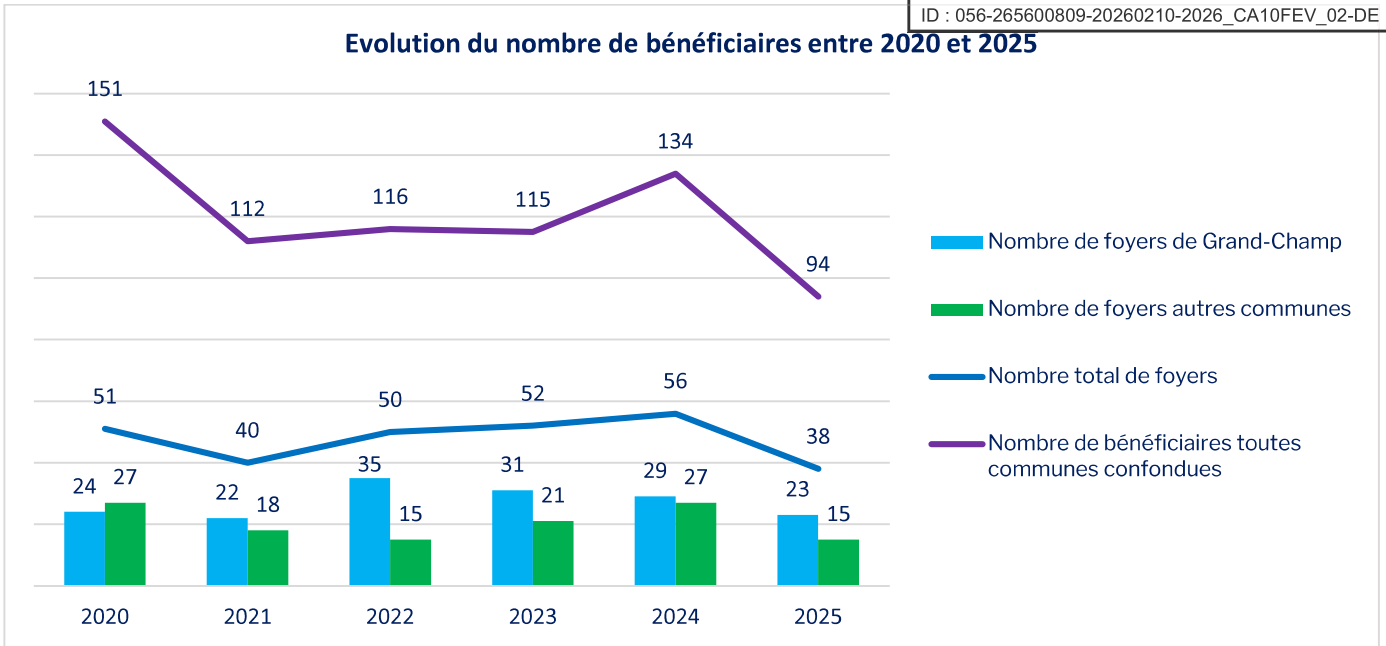
L'accès à l'aide alimentaire est réalisé selon une procédure et des critères définis par le CCAS de Grand-Champ.

L'attribution des colis est soumise à des conditions de ressources dont le barème est défini suivant la notion du « reste à vivre » qui doit être inférieur à 8€/jour/personne pour bénéficier d'un accès de 3 mois. Les conditions de revenus pour l'accès sont revues tous les 3 mois avec 1 mois sans distribution avant le renouvellement.

Sauf situation particulière, à plus de 8€ par jour et par personne, un refus est notifié. Toutefois, ce barème est un repère pour l'ouverture des droits mais ne constitue pas la règle permettant l'automatisme de l'accès à l'aide alimentaire. Le rapport social réalisé par la conseillère en économie sociale et familiale du CCAS est primordial. Un accès différentiel peut être accordé pour toutes les demandes particulières d'un reste à vivre supérieur à 8€.

38 foyers - 94 personnes différentes - **ont eu accès à l'aide alimentaire en 2025** dont 23 foyers de Grand Champ.

38 foyers reçus à minima 3 fois dans l'année par la CESF, et plus si un accompagnement budgétaire est nécessaire. **Soit 114 RDV d'environ 30 - 45 mins** et autant d'analyse et de synthèse de la situation à posteriori (vs 168 en 2024).



Accès au colis dit « d'urgence »

La notion d'urgence peut se définir ainsi :

- Baisse ou rupture brutale des ressources,
- Dépenses imprévues qui déstabilisent le budget mensuel,
- Problème bancaire qui entraîne l'impossibilité d'utiliser le compte (justificatif à l'appui),
- Absence de solidarité familiale.

Le CCAS accorde alors et dans l'immédiat un colis d'urgence en dehors de la distribution habituelle. Toutefois, avant de prendre sa décision, la CESF et/ou la direction du CCAS contacte l'assistante sociale du secteur si le futur bénéficiaire n'a déjà pas été orienté vers les services du CCAS. Dans tous les cas, connu ou inconnu des services du Conseil Départemental, le demandeur est invité à prendre obligatoirement un rendez-vous avec l'assistante sociale du secteur et un suivi sur + 7 jours sera mis en place par la conseillère en économie sociale et familiale du CCAS de Grand-Champ pour les Grégamistes afin d'accompagner le demandeur dans ses démarches.

16 colis d'urgence ont été distribués en 2025 (= vs 2024).

La distribution

Les denrées sont distribuées par une équipe de bénévoles.

Grande Distribution : le 2ème mercredi du mois soit 12 grandes distributions/an

Réassort mensuel : les 4èmes mercredis matin ou vendredis matin soit 12 réassorts/an

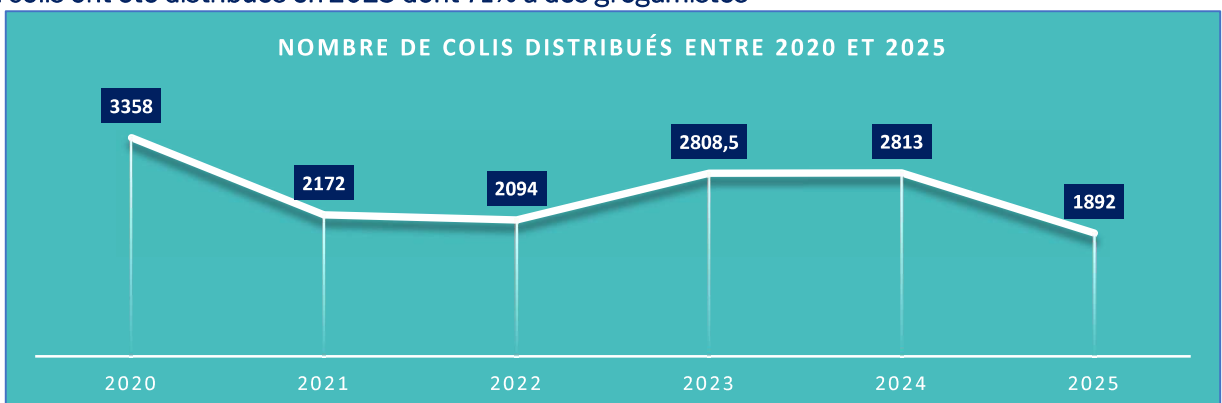
Distribution hebdomadaire : les mercredis ou vendredis soit 52 distributions hebdomadaires

Les bénéficiaires sont contactés par les services du CCAS pour un jour et un horaire précis de distribution.

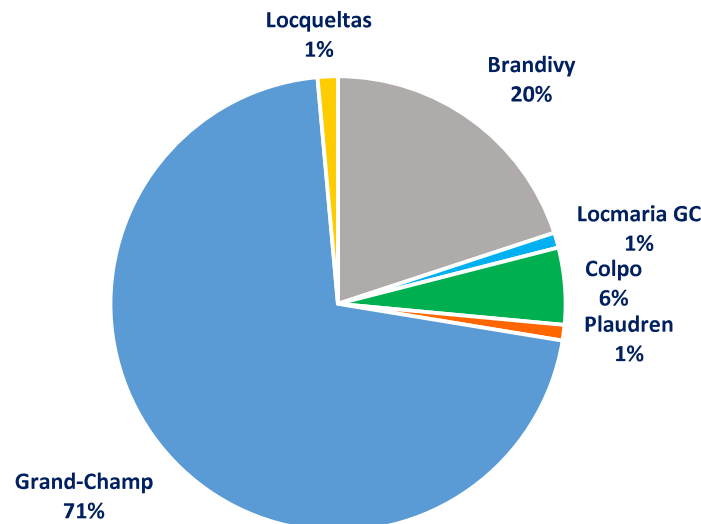
1 colis = 1 personne du foyer

0.5 colis = 1 enfant en garde alternée

1 892 colis ont été distribués en 2025 dont 71% à des grégamistes



Répartition par commune des colis distribués en 2025



Les communes adhérentes sont facturées selon le nombre de colis distribués aux bénéficiaires de leur commune.

En 2025 leur participation s'élève à 32% des dépenses de ce service, 68% restant à charge de Grand-Champ.

Action de lien social

Aux profits des bénéficiaires de l'aide alimentaire 5 ateliers cuisine ont été organisés avec les Cuisiniers Solidaires en 2025 (+2 vs 2024).

Dont un atelier cuisine à l'occasion de la semaine bleue organisé avec l'EHPAD Résidence de Lanvaux, l'ESAT et les habitants du Village Intergénérationnel de Lanvaux.

A noter pour mémoire : Don du Rotary Club Vannes Port de Golfe de 5 800€ suite au concert Tribute « The Police »



LA DISTRIBUTION d'aide alimentaire

C'est quoi ?

- Des produits alimentaires
- Des produits d'hygiène

Pour qui ?

- Accès réservé aux résidents des communes de : Brandivy, Colpo, Grand-Champ, Locmaria-Grand-Champ, Locqueltas et Plaudren
- Familles, étudiants, personnes seules ou en couple
- ACTIFS, INACTIFS, RETRAITÉS

Comment en bénéficier ?

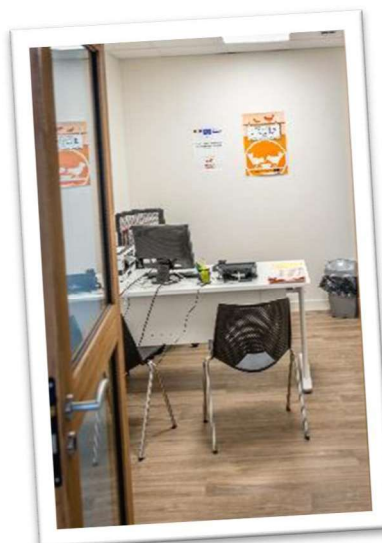
- Selon vos revenus et votre composition familiale
- Analyse de votre situation pour évaluer vos droits
- En toute confidentialité et discrétion
- Accès à la distribution de 1 à 3 mois, renouvelable

C'est où ?

- La Maison des Solidarités
- Village Intergénérationnel de Lanvaux
- 12, rue des Hortensias à Grand-Champ

Renseignements et rendez-vous auprès du CCAS
02 97 66 75 75 ou 02 97 66 45 28

Logos des communes : GRAND-CHAMP, COLPO, GRAND-CHAMP, LOCMARIA, LOCQUETAS, PLAUDREN.



L'activité de l'aide alimentaire est l'une des fonctions clés de l'accueil social du CCAS.

MALLE DES MALINS

L'objectif de ce vestiaire solidaire est de lutter contre l'exclusion sociale.

SERVICE INSTALLE AU CŒUR DU BOURG QUI FONCTIONNE UNIQUEMENT DE DONS ET DE LA MOBILISATION DE 28 BENEVOLES.

LOCATION DE MATERIEL DE PUERICULTURE A LA SEMAINE A DES TARIFS AVANTAGEUX.

Horaires d'ouverture de la boutique :

Mercredi de 14h à 17h,

Vendredi de 9h à 12h,

Samedi de 9h30 à 12h30

-50% sur les prix affichés pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire

LA BOUTIQUE

453h d'ouverture annuelle

7 bénévoles présents en moyenne à chaque ouverture de la boutique

Soit 3 300h consacrées à l'ouverture de la boutique

Les dons proviennent essentiellement de particuliers habitués ou non de la Malle des Malins et parfois du magasin Carrefour : vêtements, jouets, livres, matériels de puériculture, linge de maison, sacs à mains, bijoux, chaussures, articles de décoration, vélos...

Les articles sont mis en vente selon la saison, un changement de collection qui a mobilisé environ 22 bénévoles sur 2 journées soit 250h sur l'année 2025

LA MALLE DES MALINS HORS LES MURS

Recettes de l'action « Vide Malle »

140 heures 1 334€ (inclus dans la recette boutique)

Au Marché de Noël, la Malle des Malins tient un stand avec une sélection d'articles pour des cadeaux « malins ». 19 bénévoles mobilisés en 2025 soit 170h consacrées à cette action.

Recettes : 985€ (inclus dans les recettes de la boutique)

3 bénévoles de La Malle de Malins ont participé à l'Accueil de nouveaux nés pour y présenter la boutique. Retour intéressant: des familles se sont présentées au magasin suite à cette manifestation.

AUTRES ACTIONS

Dons de vêtements et linge de lit pour 2 personnes en difficulté.

Forum des associations : 2 bénévoles - 20 heures présentation d'articles de sport générant des achats en magasin dans les semaines qui ont suivi.

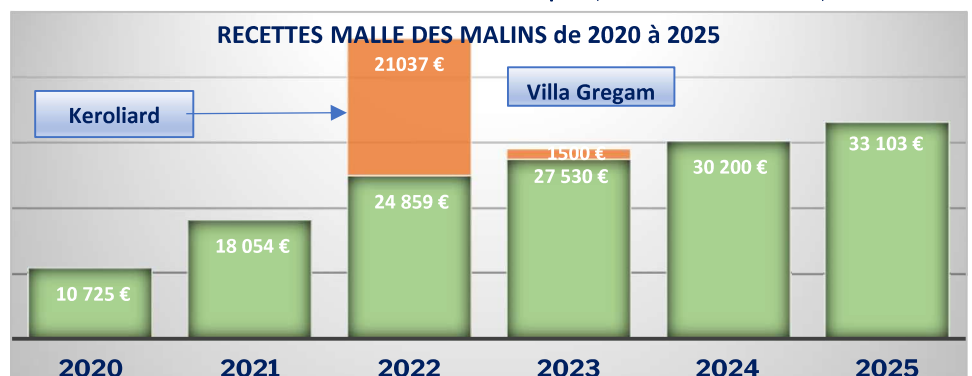
Filières des invendus :

Dons de vêtements aux organismes suivants :

- La TILMA
- La Croix Rouge
- L'association Stéphane Bouillon pour la Maraude
- Le Relais
- Les Restos du Cœur
- La Crèche - pouponnière « Vivre Ensemble » au Sénégal
- L'EPSM de Saint-Avé

CONCLUSION

Recettes de l'année 33 103€ sur la boutique (+ 2 900€ vs. 2024)



En 2025 3900 h de mobilisation (≈ 2.5 ETP sur 1 année)

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_02-DE



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service est destiné à faciliter la vie quotidienne des gregamistes isolés et fragilisés.

- EN LIAISON FROIDE ET UNIQUEMENT LE MIDI POUR
- ✓ LES GREGAMISTES DE + 60ANS ET/OU LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
 - ✓ LES GREGAMISTES DE – 60 ANS EN SORTIE D’HOSPITALISATION OU EN CONVALESCENCE



Livraison du lundi au samedi entre 9h45 et 12h45

Tarif du repas : 10€50

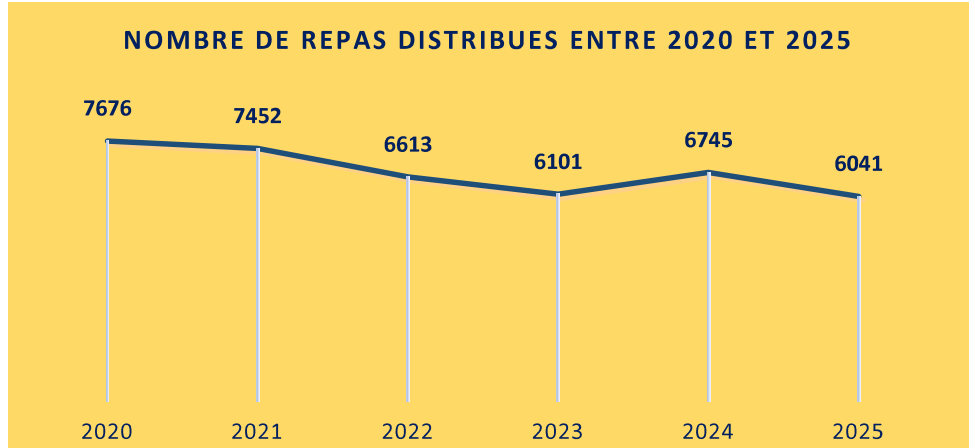
Chiffres clefs de 2024

Le CCAS livre les repas en liaison froide.

La production des repas est réalisée par l'EHPAD Résidence de Lanvaux suite à un marché de prestation.

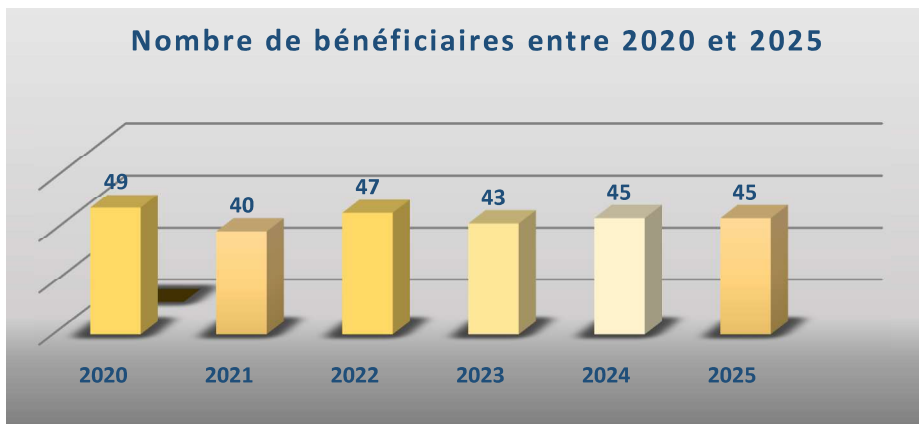
Envoyé en préfecture le 18/02/2026
 Reçu en préfecture le 18/02/2026
 Publié le
 ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_02-DE

☒ 6 041 repas distribués en 2025



On constate une diminution des repas distribués en 2025 due à une baisse des demandes d'inscriptions et un nombre de sorties du service en hausse par rapport à 2024.

☒ 45 bénéficiaires en 2025

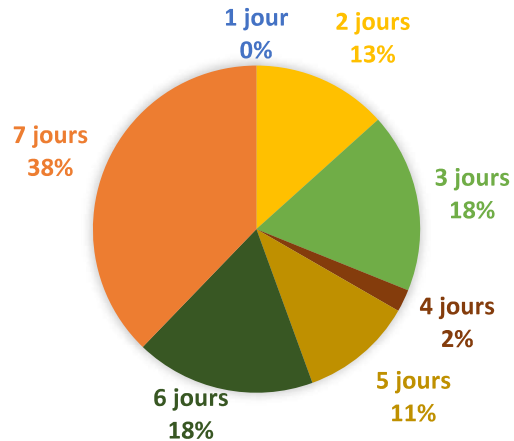


☒ 16.55 repas en moyenne distribués par jour (19 en 2025)

☒ 116.17 repas distribués par semaine

☒ 56% des bénéficiaires ont entre 6 ou 7 passages par semaine

NOMBRE DE PASSAGES PAR SEMAINE



Mouvements en 2025 :

13 nouveaux bénéficiaires (- 5 vs 2024)

18 bénéficiaires sortants (+ 5 vs 2024)

Raison de sorties :

- 6 entrées en EHPAD
- 5 « améliorations de l'état de santé »
- 2 décès
- 5 pour d'autres raisons (une altération de l'état de santé ou les repas ne convenaient pas)

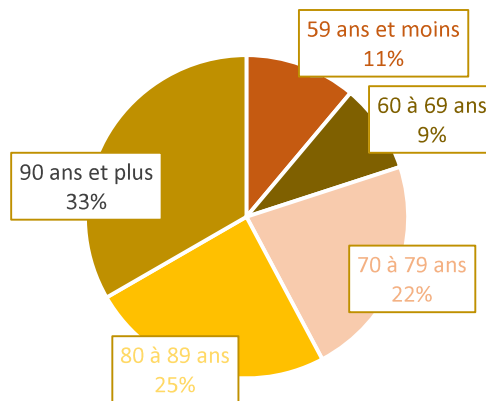
Au 31 décembre 2025, **27 bénéficiaires actifs** (32 vs 2024).

Moyenne d'âge des bénéficiaires 81,36 ans

Personne la plus âgée : 102 ans

Personne la plus jeune : 37 ans

Répartition par âge des bénéficiaires en 2025



Les personnes de + 80 ans représentent 58% des bénéficiaires.

Nombre de kms parcourus en 2025 : 9 579 kms (+645 kms vs 2024)

Production des repas

Depuis le 1^{er} mars 2023 l'EHPAD de Lanvaux prépare les repas en liaison froide.

Coût du repas facturé par l'EHPAD : 5.75€/repas

Montant annuel facturé par l'EHPAD : 34 681,25 €

Les + du portage de repas de Grand-Champ

- Un Livret d'accueil simplifié
- Les menus sont connus et distribués en version papier en début de mois
- Les bénéficiaires reçoivent un brin de muguet le 1^{er} mai
- Des bouteilles d'eau sont distribuées aux bénéficiaires en cas d'alerte canicule



L'agent chargé de cette mission de livraison de repas à domicile
a aussi une mission de veille sanitaire et sociale.
Elle rassure et alerte en cas de difficultés.
C'est parfois le seul passage de la journée pour certains
bénéficiaires et son passage quotidien est attendu.

- ☒ **LA TELEASSISTANCE** par le biais du prestataire **Présence Verte** compte 2 nouvelles adhésions sur la commune et 10 résiliations soit **30 contrats au total sur l'année 2025**.

- ☒ **TROIS MUTUELLES COMMUNALES** sont conventionnées sur la commune :

- ✓ **Armoric Mutuelle** propose depuis 2018, une mutuelle santé collective. **85 adhésions** ont été réalisées depuis 2018. **En 2025, 7 adhésions** sont à dénombrer (soit **12 administrés**). L'âge moyen est de **68 ans**.
 - 56% des contrats sont des contrats couples
 - 39% des contrats individuels
 - 5% des contrats familles
 73% ont souscrit à une couverture moyenne à forte
- ✓ **AXA** offre depuis mai 2022, un contrat individuel de santé à tarif préférentiel.

En 2025, **1 adhésion, 4 en cours de réflexion en 2025 sur les 6 rencontres** effectuées à domicile par les salariés commerciaux d'AXA (vs 2024 : 9 adhésions et 15 rencontres).
- ✓ **Groupama** a rejoint le dispositif en septembre en 2024 proposant une complémentaire santé à tarif préférentiel.

Une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Trois formules qui permettent d'être remboursé des dépenses de santé selon ses besoins et son budget.

Au 31 décembre 2025, **72 contrats ont été signés** (dont 65 nouvelles souscriptions et 7 contrats existants avec application de la réduction). La proximité est fortement appréciée des Grégamistes. **61 contrats sur 72** ont été **personnalisés** en formule classique avec application de la réduction mutuelle et **11 avec l'une des 3 formules spécifiques**



- ☒ **LE SPORT SANTE SENIORS** à partir de 65 ans

Après 3 années de fonctionnement de septembre 2021 à juin 2024, et vu la réussite des inscriptions, le CCAS a souhaité en septembre 2024 adapter les séances d'activité physique à deux niveaux : Gym douce et Gym tonique pour les séniors ne pratiquant pas en club.

Une cotisation annuelle de 75€ est demandée aux inscrits.

Base de 64 séances sur l'année 2025/2026 avec 36 inscrits dont la moyenne d'âge atteint 73ans. (vs 27 en 2024)

- ☒ **LE PLAN CANICULE ET PLAN GRAND FROID**

Malgré des publications pour rappeler l'importance d'une inscription sur la liste PLAN CANICULE et GRAND FROID du CCAS, **18 personnes sont inscrites sur le registre nominatif dont 4 sont en situation de handicap**. Ce registre vient en complément des listes des bénéficiaires du SSIAD et du Portage de Repas qui sont considérés comme personnes vulnérables.

☒ **LA SEMAINE BLEUE DU 6 AU 12 OCTOBRE 2025**

Le **CCAS de Grand-Champ** a décidé de mettre un **partenariat inter-structures pour proposer des actions aux grégamistes de tous âges dans le cadre de la semaine bleue.**

Partenaires :

- ✓ AGORA Services
- ✓ EHPAD de Lanvaux
- ✓ Aide alimentaire
- ✓ Banque Alimentaire du Morbihan
- ✓ Fédération Française de Randonnée
- ✓ ADMR et AMPER
- ✓ Secours Catholique

✓ **Public :**

- ✓ Grégamistes de tous âges
- ✓ Résidents du Village Intergénérationnel de Lanvaux
- ✓ Résidents de l'EHPAD de Lanvaux
- ✓ Résidents de l'EPSMS
- ✓ Bénéficiaires de l'Aide Alimentaire

Actions 2025 :

- ✓ Tous en marche bleue, le 6 octobre - + de 110 participants
- ✓ Atelier cuisine, le 8 octobre – avec les Cuisiniers Solidaires



MAISON DES SOLIDARITÉS

C'est un accueil coordonné par la direction du CCAS et l'agent d'accueil de la MDS en reconversion professionnelle.

Guichet unique d'information

Gestion administrative du CCAS

Accueil téléphonique du CCAS/SSIAD et préinscriptions du SSIAD

Gestion locative des salles

Gestion et suivi du bâtiment, du matériel et des commandes de fournitures

Gestion administrative du portage de repas

Gestion de la régie de recettes du CCAS



Accueil/Orientation du Public Administration générale du CCAS

La chargée d'accueil de la Maison des Solidarités répond à l'attente de chaque personne qui se présente pour une demande d'information ou d'orientation, de réservation de salles, d'un RDV avec les services présents au Village mais aussi pour des prises de RDV pour le CCAS et le SSIAD.

Accueil physique et téléphonique pour la MDS, le CCAS et le SSIAD/SPASAD mais également des activités de **gestion du courrier, de location des salles, d'exécution du budget, de préparation des conseils d'administration, de rédactions de conventions et de compte rendus, de gestion de la régie de recettes...**

Chiffres clés répertoriés

325 courriers sortants et 677 courriers entrants.

2864 appels téléphoniques pour le SSIAD et le CCAS (moyenne de 10/15 appels/jour).

4642 mails entrants et sortants pour le CCAS (moyenne de 18/20 mails entrants et 10/12 mails sortants/j)

Location des salles

- ✓ Salle Polyvalente : 374 réservations (-8 vs 2024), 1 272.50h de location
- ✓ Salle de réunion : 168 réservations (-43 vs 2024), 613h de location

Préparation et suivi de 7 Conseils d'administration

Finances :

CCAS

- ✓ Titres émis : 508 titres (586 en 2024) pour un montant global de 252 721.11€
- ✓ Mandats émis : 249 mandats (222 en 2024) pour un montant global de 114 793.46€
- ✓ 128 engagements (122 en 2024)
- ✓ Du suivi comptable

SSIAD

- ✓ Titres émis : 22 titres (vs 27 en 2024) pour un montant global de 682 699.77€
- ✓ Mandats émis : 349 mandats (vs 339 en 2024) pour un montant global de 173 644.97€
- ✓ 43 engagements (8 en 2024)
- ✓ Des bons de commande et du suivi comptable

Une régie de recettes de **35 028.00 € net encaissés en 2025**

- ✓ Comptabiliser et noter les sommes encaissées
- ✓ Vérifier les sommes sur le compte DFT
- ✓ Mettre à jour le Grand Livre
- ✓ Emettre les titres
- ✓ 12 déplacements pour encaissement à la Banque Postale

1^{er} accueil

GUICHET UNIQUE

MAISON des SOLIDARITÉS

ANIMATION ET VIE SOCIALE

Des actions solidaires et
conviviales



Repas des aînés

Le repas des aînés qui fait partie
l'automne, a été organisé **le samedi 11 octobre 2025.**



Les invitations ont été diffusées via les médias (presse locale, Grégamiste, Facebook de la commune...)

234 personnes ont répondu.
**138 grégamistes sont venues au
repas dont 13 accompagnateurs
39 résidents de l'EHPAD sont
venus accompagnés de 7
agents.
12 invités et 6 bénévoles.**



**Soit 207 convives, pour un montant global (207 repas + animation +
cadeaux des doyens) de 7 998 €**

À noter : 10 personnes inscrites non venues le jour du repas pour raison de santé.

Colis de Noël aux aînés

Sont concernés, les Grégamistes de plus de + 75 ans et + ayant informé de leur absence au repas pour « raison de santé » ainsi que ceux âgés de + de 80 ans ayant répondu à l'invitation et les résidents de l'EHPAD n'ayant pas participé à cet après-midi festif.

50 colis distribués à domicile par les élu(e)s en décembre 2025 et janvier 2026 pour un montant global de 863,56€ (hors contenants)

Autres actions « Solidaires »

Dans le cadre de l'aide de fin d'année, une distribution de **coupons cadeaux de Noël aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.**

9 foyers soit 25 personnes ont été destinataires pour un montant de **global 635 €.**

12 enfants de 3 à 17 ans ont reçu des tickets de cinéma et se sont vu offrir une entrée à la nouvelle activité du Speed Park.

8 enfants de 0 à 10 ans ont reçu des cadeaux généreusement donnés par l'Association SMILE qui agit en faveur des familles en situation de précarité.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_02-DE



SSIAD

SPASAD

EMM

Capacité d'accueil : 38 lits

- 35 personnes âgées
- 3 personnes handicapées.

GRAND-CHAMP
 BRANDIVY
 COLPO
 LOCMARIA GRAND-CHAMP
 LOCQUeltas
 MEUCON
 PLESCOP.

ORGANISATION DES TOURNEES

- > 6 tournées le matin, du lundi au vendredi
- > 4 tournées le matin, le samedi et dimanche
- > 3 tournées le soir, du lundi au dimanche.

LES HORAIRES DU SERVICE SONT :

- > Le matin, de 7h45 à 12h15
- > Le soir de 16h45 à 20h.

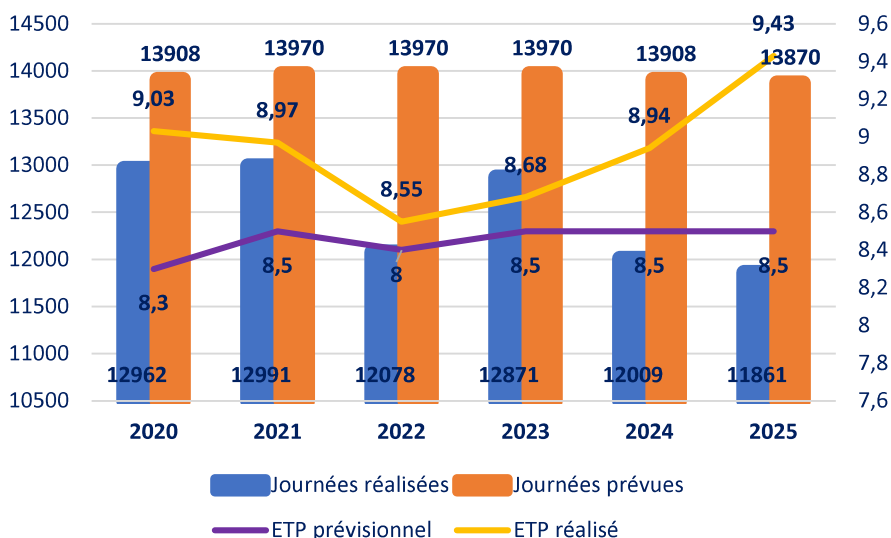
Envoyé en préfecture le 18/02/2026
 Reçu en préfecture le 18/02/2026
 Publié le
 ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_02-DE

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le service a réalisé **11 861 journées patients en 2024** pour 9.43 ETP (équivalent temps plein) d'aides-soignants (8.94 ETP en 2024).

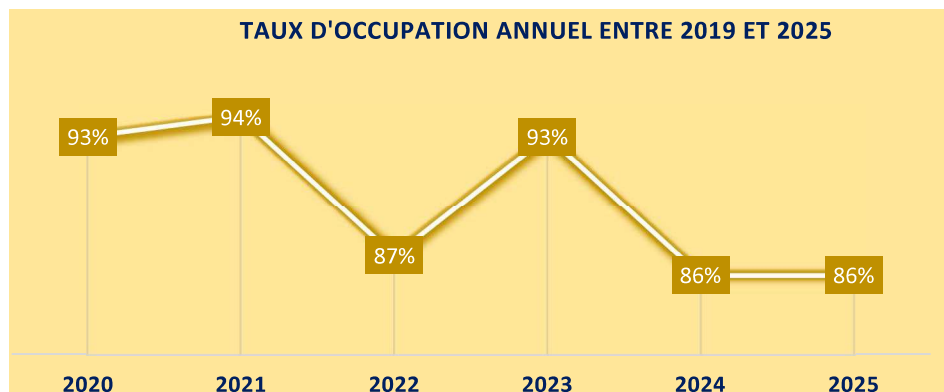
↳ **L'activité reste soutenue mais inférieure aux objectifs initiaux.**

Nombre de journée et d'Equivalent temps plein (ETP) de 2020 à 2025



23 hommes (moyenne d'âge = 79,3ans) et **29 femmes** (moyenne d'âge = 81,8ans) avec une moyenne d'âge globale de **80,69 ans**

TAUX D'OCCUPATION ANNUEL ENTRE 2019 ET 2025

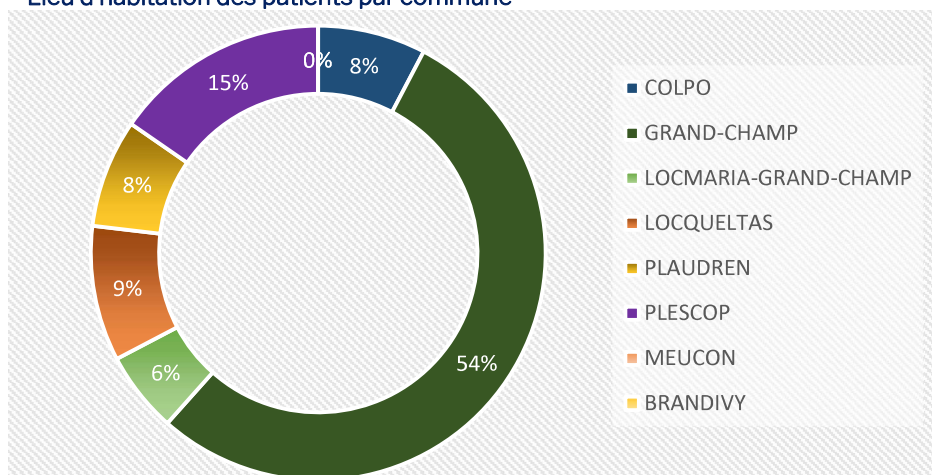


54% des patients sont des Grégamistes (51% en 2024).

↳ **Forte concentration territoriale, pouvant poser la question de l'équité territoriale ou de la visibilité du service sur certaines communes.**

Le taux d'occupation est de **86% en 2025** (86% en 2024)

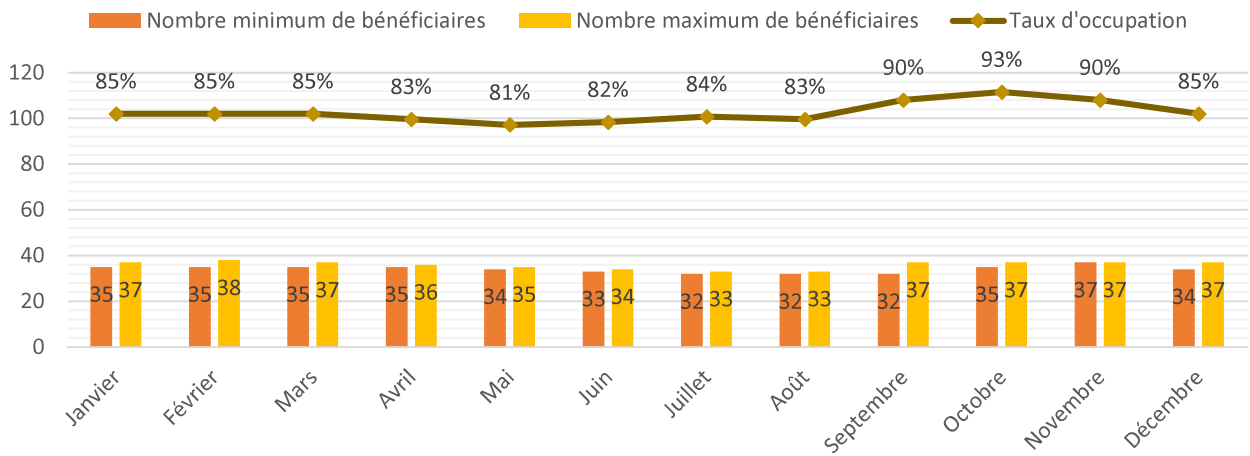
Lieu d'habitation des patients par commune



☒ **Le taux d'occupation, en 2025, s'explique par :**

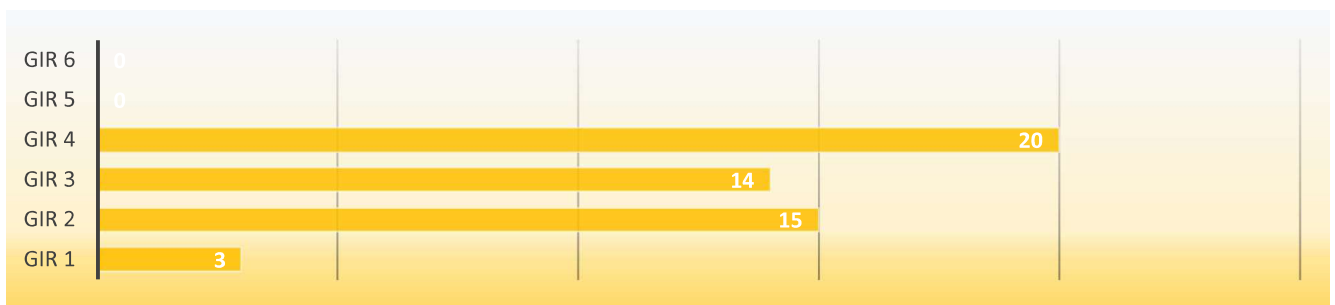
- L'absence prolongée d'un agent en arrêt maladie à compter du 15 juillet, par l'échec d'une tentative de recrutement et par la prolongation régulière des arrêts tous les 15 jours, auxquels se sont ajoutés un congé maternité et un congé paternité. Les difficultés RH ont eu un impact direct et durable sur la capacité d'accueil du service.

Indicateurs mensuels du service en 2025



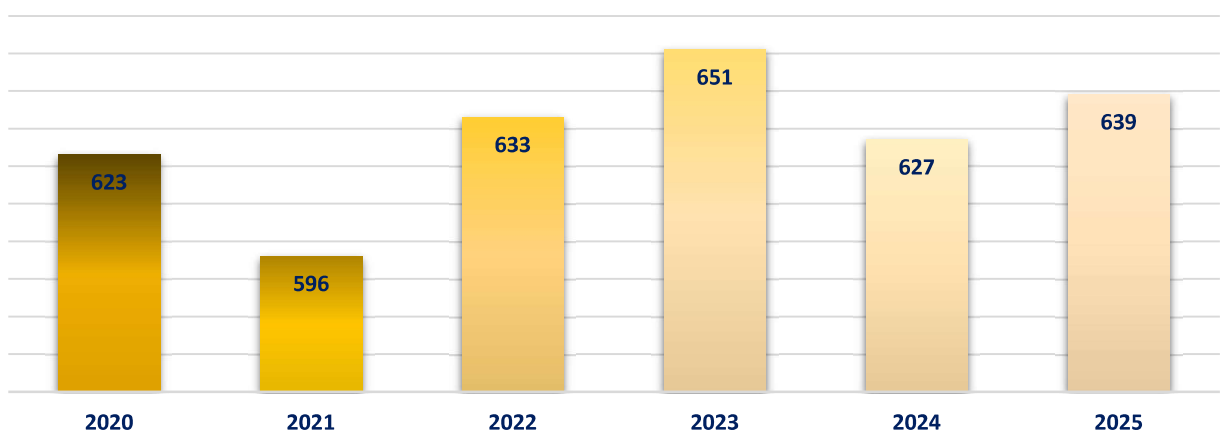
↪ **L'activité est clairement impactée par des facteurs organisationnels et RH au printemps et en été.**

Répartition par GIR (Groupe Iso-Ressources) des patients en 2025



Un GIR Moyen Pondéré qui s'élève à 639 en 2025

Valeur du GMP entre 2019 et 2025



↪ **Le GMP élevé confirme une prise en charge de patients très dépendants, nécessitant des soins lourds et réguliers.**

Le **GIR moyen pondéré (GMP)** traduit le niveau de dépendance moyen.

Plus ce GMP est élevé, moins le niveau d'autonomie des personnes âgées est important.

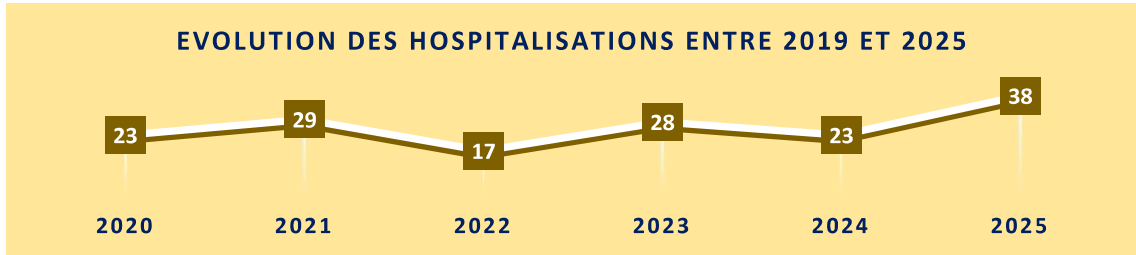
À titre d'exemple, un établissement de santé dont le GMP dépasse 700 points correspond à un hôpital gériatrique.

49 « suspensions » du service en 2025 (vs 25 en 2024) :

- ☒ 26 suspensions pour des hospitalisations de courtes durées
- ☒ 5 hospitalisations puis entrées en EHPAD
- ☒ 6 hospitalisations suivies du décès
- ☒ 11 placements en hébergement temporaire
- ☒ 1 hospitalisation suivis d'un arrêt de prise en charge de la part du service

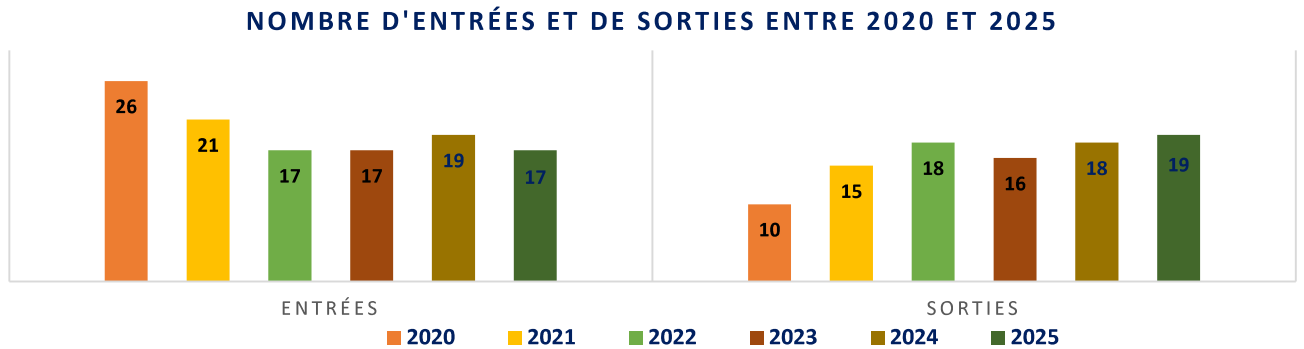
↳ *Un nombre de suspensions en très forte augmentation en 2025 est principalement due à des placements répétés en hébergement temporaire, parfois pour un même bénéficiaire, ce qui fragilise la continuité des soins.*

Des hospitalisations qui ont augmenté en 2025 : 38 hospitalisations (+15 vs 2024)



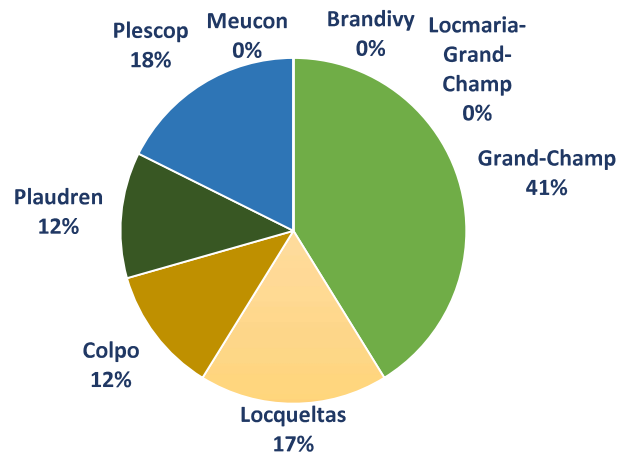
17 entrées et 19 sorties dans le service en 2025, dont 10 sorties pour entrer en EHPAD.

Un taux de rotation de 0,94 inférieur à l'année 2024 (0.97) (= (nb de sortie + nb d'entrée) / nb de places). Plus le taux de rotation est élevé, plus le renouvellement de la population prise en charge est « rapide ».



↳ *Un taux de rotation élevé, traduisant une instabilité des prises en charge, souvent liée à la dégradation de l'état de santé.*

Communes d'habitation des patients admis en 2025 : 41% des patients entrants en 2025 sont des Grégamistes. Il n'a y a pas eu de nouvelle intervention sur Locmaria Grand-Champ, Meucon et Brandivy.



La zone d'intervention du SSIAD est étendue et rurale, lors du choix d'une prise en charge ou non quand une place se libère ; la dimension « distance à parcourir » est aussi prise en compte, et dans une moindre mesure que les soins médicaux et aides techniques à prendre en charge.

54 personnes sont sur liste d'attente dont 30 inscriptions en 2025 toutes communes confondues. (31 en 2024)

- 17 sont toujours en attente
- 16 admissions et 1 réadmission
- 4 entrées en EHPAD
- 5 décès
- 1 dont le délai d'attente était trop important
- 1 prise en charge par des IDEL
- 9 se sont désinscrites



Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)

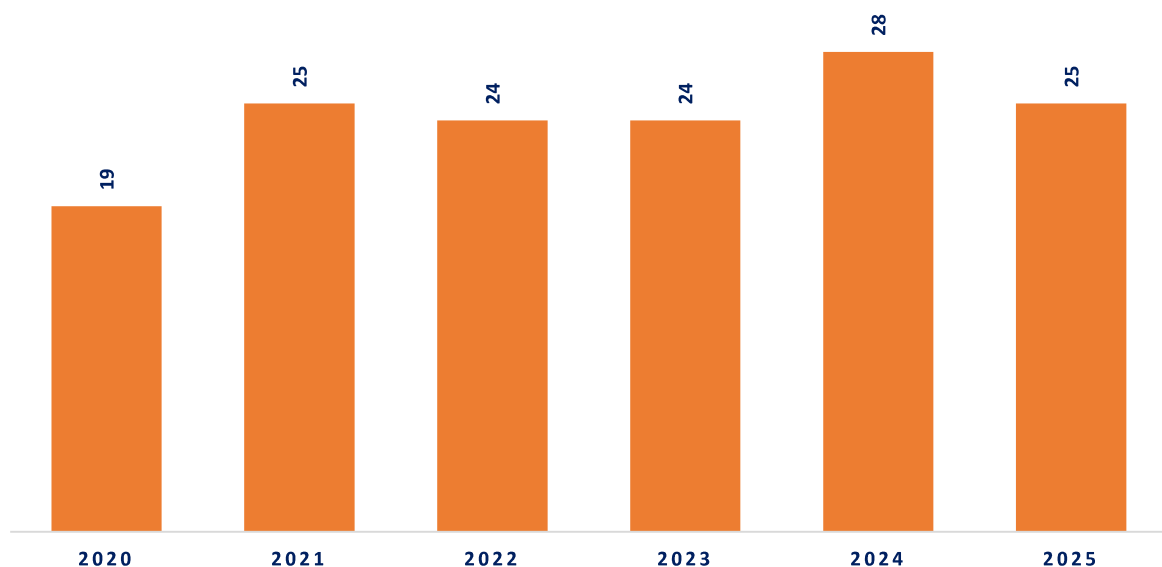
Depuis le 1^{er} juillet 2017, le SSIAD est en expérimentation pour la mise en œuvre d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile). Une convention a été passée avec le service d'aide à domicile AMPER.

En septembre 2017, un Contrat d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été contractualisé entre le SPASAD géré par le CCAS, le Conseil Départemental du Morbihan et l'Agence Régionale de Santé afin de bénéficier d'un financement concerté pour mener des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie.

→ **Le but de cette expérimentation est d'optimiser la coordination entre le service de soins et le service d'aide afin d'améliorer la qualité de la prise en charge et de la prévention autour de la personne accompagnée.**

Sur l'année 2025, 25 personnes ont été suivies par le SPASAD (28 en 2024)

EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ENTRE 2020 ET 2025



Le SPASAD a aussi permis la mise en place de :

☒ **Formations :**

Aucune formation a été mise en place cette année, il faut reprendre les demandes de financement via la conférence des financeurs pour en envisager sur l'année 2026.

☒ **9 Visites à domicile en binôme de l'IDEC du SSIAD et de la responsable de secteur d'AMPER**

☒ **Réunions SPASAD :**

7 réunions d'équipe sur l'année 2025 sur les mois suivants : janvier (avec un moment convivial Galette des rois), mars, avril, mai, septembre, octobre et novembre.

Les réunions de de février, juin, juillet, août et décembre ont été annulées pour cause de congés des équipes et des responsables des services.

☒ **Temps de coordination SPASAD :**

Le temps de coordination est difficilement mesurable mais théoriquement calculable sur la base de **1h 30 par jour soit 6h/semaine**. A ce temps théorique se rajoute de nombreux échanges informels. Ce temps est variable en fonction de la complexité des situations prises en charge.

❖ Un temps de travail estimé à 50h en réunion + un temps de travail personnel de l'IDEC

↪ ***Une année très investie en travail de coordination et de construction du projet SAD mixte.***



Mission annexe et complémentaire du SSIAD

Equipe Mobile Mémoire (EMM) :

Par délibération du 7 février 2012, le CCAS/SSIAD de Grand-Champ a signé une convention de partenariat avec le SSIAD d'Auray, porteur du projet d'Equipe Spécialisée Alzheimer, et deux autres SSIAD associés de la Ria d'Étel et de Quiberon, afin de proposer **des soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile aux personnes atteintes de pathologies Alzheimer ou apparentées**. Ces soins sont assurés par des ergothérapeutes et/ou psychomotriciens assistés d'assistants de soins en gérontologie (ASG).

Le SSIAD de Grand-Champ met à disposition de l'EMM d'Auray, **deux aides-soignants ou aides-médico-psychologiques, titulaires du diplôme d'Assistant de soins en gérontologie (ASG)**, à raison de 7 heures par semaine (2 après-midis/semaine) soit l'équivalent de **322h théoriques/an qui sont refacturées au SSIAD de Auray**.

Dans ce temps est compris le temps de préparation de la séance par l'Assistante de Soins en Gérontologie, le temps de trajet aller et retour jusqu'au domicile du patient et la séance en elle-même.

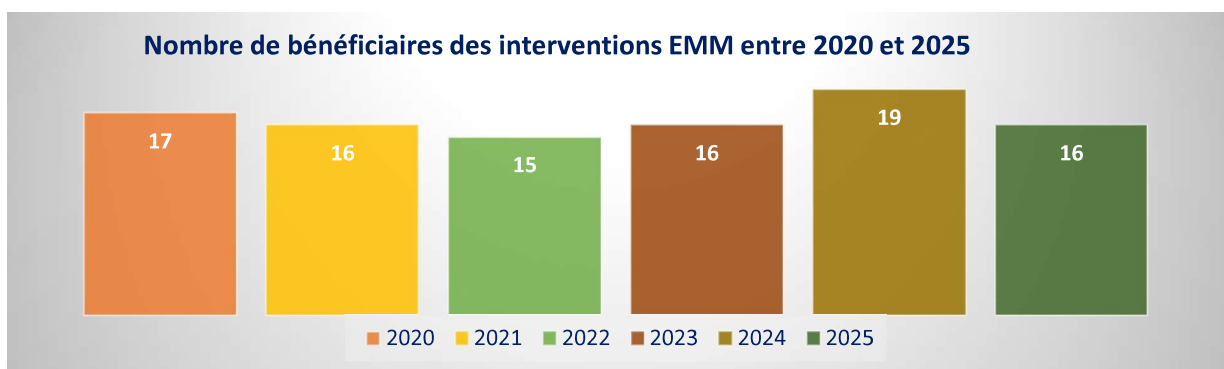
Le secteur d'intervention est identique à celui du SSIAD.

La durée de prise en charge se situe entre **12 et 15 séances maximum par an/personne à raison d'une séance par semaine. Un renouvellement de prise en charge est possible 2 fois.**

L'EMM a pour mission de maintenir l'autonomie et retarder l'évolution de la pathologie, stimuler les capacités de la personne accompagnée, rechercher des compensations et des solutions pour le quotidien, réaliser des activités ludiques et de bien-être en lien avec la gestion des émotions et des troubles du comportement et accompagner les aidants.



En 2025 il y a eu 16 patients dont 4 qui ont débutés fin 2024, 1 qui est sorti en janvier 2026 et 2 qui sont encore en cours. (19 en 2024)



↳ **Dispositif bien identifié et actif, avec une couverture territoriale équilibrée.**

Conclusion :

L'année 2025 a été marquée par une activité globalement soutenue du SSIAD, avec un **taux d'occupation annuel de 86 %** et l'accompagnement de bénéficiaires présentant un niveau de dépendance élevé, comme en atteste un **GMP de 639**. Le profil des personnes prises en charge confirme la mission essentielle du service auprès d'un public majoritairement âgé, en situation de forte fragilité, nécessitant des soins réguliers et complexes à domicile.

Néanmoins, cette année met en lumière la sensibilité de l'activité aux contraintes en ressources humaines. Les absences prolongées, la démission d'un agent, les difficultés de recrutement ainsi que les congés réglementaires ont eu un impact direct sur la capacité d'accueil du service, entraînant une sous-réalisation de l'activité prévisionnelle malgré des besoins identifiés sur le territoire.

L'augmentation significative du nombre de suspensions de prise en charge, principalement liée aux hospitalisations et aux placements en hébergement temporaire, traduit la complexité croissante des parcours des personnes accompagnées et la nécessité d'une coordination renforcée avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'assurer la continuité des soins.

Concernant la liste d'attente, il convient de souligner qu'elle comprend des inscriptions dites "de précaution", correspondant à des situations anticipées et ne faisant pas l'objet d'une demande d'admission immédiate. Ainsi, la présence d'une liste d'attente ne reflète pas exclusivement une tension d'accès au service, mais également une démarche de sécurisation des parcours en amont.

Enfin, l'année 2025 a été fortement mobilisée par les travaux liés au SPASAD et au projet de SAD mixte. Cet investissement conséquent en temps et en coordination constitue un levier structurant pour l'évolution de l'offre de services à domicile et pour le renforcement de la complémentarité des accompagnements sur le territoire.

En 2026, le SSIAD aura pour objectifs le maintien de l'activité et la hausse du taux de remplissage, en s'appuyant sur une organisation stabilisée et une optimisation de la capacité d'accueil.

Le service poursuivra les travaux engagés dans le cadre du SAD mixte, avec une priorité donnée à la mise en conformité avec le cahier des charges de la réforme, tant sur les plans organisationnels que partenarial.

Ces actions visent à consolider durablement l'offre de soins à domicile et à renforcer la qualité et la continuité des accompagnements sur le territoire.

AUTRES ACTIONS 2025

Atelier de répit aux aidants



Uniscités



Askoria



Loto Intergénérationnel



Concert Tribute « Abba For Ever »



Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_02-DE

- Analyse des Besoins Sociaux (suite)
- Partenariat avec 1 Toit 2 Générations
- Partenariat avec la Plateforme de Répit du CHBA : 4 demi-journées de septembre à janvier 2026
- Convention avec Uniscités : Lutter contre l'isolement. Accueil de 4 jeunes en service civique
- Rencontres et échanges avec les acteurs et partenaires du territoire
- Participation aux différentes instances communales, intercommunales, communautaires et de réseau.
- Accueil des visiteurs du Village Intergénérationnel de Lanvaux pour expliquer la genèse du projet et son fonctionnement d'aujourd'hui.
- Accueil de stagiaires au CCAS (hors SSIAD)
1 stagiaire a été accueillie au cours de l'année 2025 :
 - 1 en BTS AGORA- 27h
 Soit 27 h (- 613h vs 2024) de Tutorat et d'accompagnement par l'équipe du CCAS – agents et bénévoles.
- Accueil de stagiaires au SSIAD
6 stagiaires ont été accueilli(e)s au cours de l'année 2025 :
 - 2 élèves IDE- 35h sur 3 semaines
 - 4 élèves Aides-Soignants _ 33.5h sur 20 semaines
 Soit 770 h de Tutorat et d'accompagnement par l'équipe du SSIAD.
- Conférence à Lorient (Askoria) - Présentation du VIL et actions EPSMS (janvier 2025)
- Loto Intergénérationnel : Résidents EHPAD, Foyer de Vie, Village, Club des ajoncs, ALSH - 80 participants. (mai 2025)
- 30^{ème} Anniversaire de la création de l'EHPAD 10 ans « Résidence de Lanvaux » (juin 2025)
- 5 ateliers cuisine dont 1 lors de la Semaine Bleue
- Conférence Bruded – Village des Tiny Houses juin 2025 – Proposer de l'habitat réversible
- Participation au Téléthon, Kermesse d'Halloween octobre 2025
- Conférence « Sensibilisation au Don d'Organes » octobre 2025 en partenariat avec la commune de Plescop
- Journées découvertes Mobilité des Aînés - Kicéo et Mobicéo octobre 2025
- Participation au Festival « Regards Croisés » - Court métrage « Métiers et Handicap » novembre 2025 ? Sélection du Foyer de Vie de Grand-Champ
- Participation à la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire en novembre 2025
- Concert caritatif Tribute « Abba For Ever » à l'initiative du Rotary Vannes port de Golfe au profit du Relais Loch Solidaire : près de 900 personnes
- Conférence « Bien vieillir en Bretagne -nutrition » suivie de 6 ateliers : 20 participants décembre 2025

2025 - RETOUR EN IMAGES



Le Relais Loch Solidaire
La collecte Nationale



Les Tiny Houses - Bruded



Anniversaire EHPAD « Résidence de Lanvaux »



La Conférence sur les dons d'organes



La conférence sur la nutrition



Les journées découverte Mobicéo et Kicéo



Le festival « Regard Croisés »



La Soirée Halloween



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2026-CA10FEV-02

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédé GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Pouvoir : 1 - Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

CCAS : Rapport d'activité 2025

Rapporteur : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente rappelle les éléments essentiels des nombreuses activités du CCAS de l'année 2025.

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles

Considérant qu'il y a lieu d'informer le Conseil d'Administration du CCAS du rapport d'activité 2025

Article Unique : Le Conseil d'Administration A PRIS ACTE du rapport d'activité 2025 tel que présenté.

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR

Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ



ARRETE ET SIGNATURES

CCAS GRAND CHAMP - CCAS DE GRAND CHAMP

10/02/2026 18:45 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Présidente,
 A Grand-Champ, le 10/02/2026
 Le Présidente

Délibération

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
 A Grand-Champ, le 10/02/2026...

Votes

Nombre de membres en exercice : 17 16
 Nombre de membres présents : 12 0
 Nombre de suffrages exprimés : 13 0
 Pour : 13 0
 Contre : 1 0
 Abstention : 1 0

Les membres du Conseil d'administration,

Date de convocation : 28/1/2026

Signataire

La Présidente du CCAS : LE MEUR Dominique

La Vice-Présidente du CCAS : BOUCHÉ-PILLON Françoise

COQUET Vincent

FROMAGE Lionel

LE PETIT Michelle

LE PRÉVOST Armelle

LE FALHER Marie-Annick

ANDRÉ Frédéric

LEVEILLÉ-CALVEZ Fanny

Parvenir L FROMAGE

LEVANEN Paul

CAUDAL Odile

GUEGAN Amédé

CONFUCIUS Françoise

Handwritten signatures in blue ink corresponding to the list of signatories. The signatures are: LE MEUR Dominique, BOUCHÉ-PILLON Françoise, COQUET Vincent, FROMAGE Lionel, LE PETIT Michelle, LE PRÉVOST Armelle, LE FALHER Marie-Annick, ANDRÉ Frédéric, LEVEILLÉ-CALVEZ Fanny, LEVANEN Paul, CAUDAL Odile, GUEGAN Amédé, and CONFUCIUS Françoise.

ARRETE ET SIGNATURES

CCAS GRAND CHAMP - CCAS DE GRAND CHAMP

10/02/2026 18:45 Page 2 / 2

Signataire	
COUGOULAT Catherine	
ONNO Valérie	
BOUCHE Corentin	

Oliviero Xavier

Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/02/2026, et de la publication le 12/02/2026.



A Grand-Champ, le

10/02/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2026-CA10FEV-03

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédée GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Pouvoir : 1 - Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

CCAS : Vote du Budget primitif 2026

Rapporteur : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente présente le projet de budget primitif pour l'année 2026 qui se présente ainsi :

- Un équilibre des dépenses et des recettes pour la section de fonctionnement pour un montant de 370 000 €
- Un équilibre des dépenses et des recettes pour la section d'investissement pour un montant de 141 538,54€

Ce budget est la traduction des tendances dégagées lors de la présentation du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 15 décembre 2025 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-5, L.2313-1, L. 2121-31, L2341-1, L2343-1 et 2

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du Conseil d'Administration du 15 décembre 2025 ;

VU le document budgétaire transmis et présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

Article 1 : DE VOTER les sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre du budget primitif de l'exercice 2026, ci-avant ;

Article 2 : D'AUTORISER Madame la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant au budget primitif 2026

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR

Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ



**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DI BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE
L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (Arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)**

N° FINESS / Nom de l'établissement ou du service 560023723 CCAS GRAND CHAMP

ADRESSE :
12 RUE DES HORTENSIAS
56390 Grand-Champ

Date de la dernière autorisation : **Département :**

ORGANISME GESTIONNAIRE :

TELEPHONE / FAX / Email : 02.97.66.75.75 02.97.66.40.45

**NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant
qualité pour représenter l'établissement ou
service :**

CATEGORIE :

Autorité en charge de la tarification :

C.C.N.T : FPT (titre III)

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE : 0

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1

Classe 6-groupes II et III de produits : 685 000,45 €

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réal n-2 (1)	Budget executoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		15 123.22 €	16 000.00 €	9 150.00 €	0.00 €	9 150.00 €		9 150.00 €
606	Achat non stockés de mat et four	15 123.22 €	16 000.00 €	9 150.00 €	0.00 €	9 150.00 €		9 150.00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		3 597.28 €	3 700.00 €	11 150.00 €	0.00 €	11 150.00 €		11 150.00 €
6248	Transports divers	0.00 €	0.00 €	50.00 €	0.00 €	50.00 €		50.00 €
625	Déplacements, missions et récept.	317.97 €	200.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €		100.00 €
626	Frais postaux et télécom	938.61 €	1 000.00 €	9 000.00 €	0.00 €	9 000.00 €		9 000.00 €
6281	Prest. de blanchissage extérieur	2 340.70 €	2 500.00 €	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €		2 000.00 €
TOTAL GROUPE 1		18 720.50 €	19 700.00 €	20 300.00 €	0.00 €	20 300.00 €	20 300.00 €	20 300.00 €

Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel

621	Personnel extérieur à l'étab.	593 536.16 €	632 000.00 €	583 300.00 €	0.00 €	583 300.00 €		583 300.00 €
622	Rémunérations intérim/honoraire	22 810.82 €	17 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €		20 000.00 €
623	Rémunérations intérim/honoraire	52 261.95 €	50 615.00 €	55 000.00 €	0.00 €	55 000.00 €		55 000.00 €
633	Impôts et taxes sur autres organ	11 948.76 €	12 200.00 €	11 600.00 €	0.00 €	11 600.00 €		11 600.00 €
641	Rémunérations du pers non méd	357 710.63 €	390 300.00 €	343 400.00 €	0.00 €	343 400.00 €		343 400.00 €
645	Charges de sécu. soc. et prevoy.	133 876.30 €	146 035.00 €	134 400.00 €	0.00 €	134 400.00 €		134 400.00 €
647	Autres charges sociales	3 557.36 €	3 850.00 €	3 900.00 €	0.00 €	3 900.00 €		3 900.00 €
648	Autres charges de personnel	11 370.34 €	12 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €		15 000.00 €
TOTAL GROUPE 2		593 536.16 €	632 000.00 €	583 300.00 €	0.00 €	583 300.00 €	583 300.00 €	583 300.00 €

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réal n-2 (1)	Budget executoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	50 640.51 €	45 300.00 €	52 700.00 €	0.00 €	52 700.00 €		52 700.00 €
6132	Locations immobilières	9 575.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
6135	Locations mobilières	15 355.19 €	21 400.00 €	26 200.00 €	0.00 €	26 200.00 €	26 200.00 €
6152	Entretien et rép sur biens immo	10.04 €	100.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €	100.00 €
6155	Entretien et rép sur biens mob	5 814.43 €	1 500.00 €	3 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
6156	Maintenance	2 378.22 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
616	Primes d'assurances	6 045.93 €	6 500.00 €	8 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €	8 000.00 €
617	Etudes et recherches	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
618	Divers	11 442.50 €	5 000.00 €	5 200.00 €	0.00 €	5 200.00 €	5 200.00 €
623	Publicité, relations publiques	19.20 €	100.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €	200.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		537.80 €	1 000.45 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €	100.00 €
651	Red. conc, brevets, licences,...	536.40 €	500.45 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
654	Pertes / cr irrécouvrables	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
658	Charges diverses de gest. cour.	1.40 €	0.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €	100.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		146 540.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
675	Val compt. des éltis actfs cédés	146 540.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		12 444.93 €	24 000.00 €	16 000.00 €	0.00 €	16 000.00 €	16 000.00 €
6811	Dap immo inc et corpo	12 444.93 €	24 000.00 €	16 000.00 €	0.00 €	16 000.00 €	16 000.00 €
TOTAL GROUPE 3		210 163.82 €	70 300.45 €	68 800.00 €	0.00 €	68 800.00 €	68 800.00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réal n-2 (1)	Budget executoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	822 420.48 €	722 000.45 €	672 400.00 €	0.00 €	672 400.00 €	672 400.00 €	672 400.00 €
--	--------------	--------------	--------------	--------	--------------	--------------	--------------

	Report à nouveau en N-2	Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N				
002 Déficit antérieur reporté expl.	0.00 €	64 419.55 €			31 993.65 €		31 993.65 €

Total dépenses de fonctionnement	822 420.48 €	786 420.00 €	672 400.00 €	0.00 €	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €
----------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------	--------------	--------------	--------------

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget executoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Produits de la tarification

	553 123.85 €	749 420.00 €	690 000.00 €	0.00 €	690 000.00 €		690 000.00 €
731	Produits à la charge de Ass. Mal.	553 123.85 €	749 420.00 €	690 000.00 €	0.00 €	690 000.00 €	690 000.00 €
733	Produits à la charge de département	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE 1		553 123.85 €	749 420.00 €	690 000.00 €	0.00 €	690 000.00 €	690 000.00 €

Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	33 466.47 €	35 000.00 €	14 393.65 €	0.00 €	14 393.65 €		14 393.65 €
75	Autres produits gestion courant	8 759.45 €	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
6419	Remb. / rémun. pers. non medical	24 707.02 €	30 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
6429	Remb. / rému. personnel medical	0.00 €	0.00 €	393.65 €	0.00 €	393.65 €	393.65 €
6479	Remb. sur autres charges sociales	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE 2		33 466.47 €	35 000.00 €	14 393.65 €	0.00 €	14 393.65 €	14 393.65 €

Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables

PRODUITS EXCEPTIONNELS		146 388.75 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
775	Produits cession elts actifs	146 388.75 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
778	Autres produits exceptionnels	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE 3		146 388.75 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

Réal n-2 (1)	Budget executoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	732 979.07 €	786 420.00 €	704 393.65 €	0.00 €	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €
--	--------------	--------------	--------------	--------	--------------	--------------	--------------

	Report à nouveau en N-2	Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N				
002 <i>Excédent antérieur reporté expl.</i>	0.00 €	0.00 €			0.00 €		0.00 €

Total recettes de fonctionnement	732 979.07 €	786 420.00 €	704 393.65 €	0.00 €	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €
----------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------	--------------	--------------	--------------

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

2026

ESMS

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	6 000.00 €	1 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	240.96 €	165 238.00 €	193 862.19 €

A Régulariser

AREG	AREG	10 341.94 €	30 000.00 €	0.00 €
------	------	-------------	-------------	--------

Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)		10 582.90 €	201 238.00 €	194 862.19 €
--	--	--------------------	---------------------	---------------------

TOTAL GÉNÉRAL		10 582.90 €	201 238.00 €	194 862.19 €
----------------------	--	--------------------	---------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

2026

ESMS

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

		Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
Augmentation des fonds propres				
10	Dotations, fonds div et réserves	106.82 €	499.96 €	0.00 €
Immobilisations (sorties)				
21	Immobilisations corporelles	146 540.58 €	0.00 €	0.00 €
Autres				
28	Amortissement immobilisations	12 444.93 €	24 000.00 €	16 000.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)		159 092.33 €	24 499.96 €	16 000.00 €
001	Résultat cumulé antérieur (excédent)	0.00 €	176 738.04 €	178 862.19 €
TOTAL GÉNÉRAL		159 092.33 €	201 238.00 €	194 862.19 €

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	15 123.22 €	16 000.00 €	9 150.00 €	0.00 €	9 150.00 €		9 150,00 €
60611 Eau et assainissement	129.75 €	500.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €		100.00 €
60612 Energie, électricité	200.37 €	1 000.00 €	300.00 €	0.00 €	300.00 €		300.00 €
60613 Chauffage	242.21 €	0.00 €	500.00 €	0.00 €	500.00 €		500.00 €
60621 Combustibles et carburants	10 302.13 €	10 000.00 €	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €		4 000.00 €
60622 Produits d'entretien	89.67 €	500.00 €	150.00 €	0.00 €	150.00 €		150.00 €
60624 Fournitures administratives	1 505.54 €	500.00 €	600.00 €	0.00 €	600.00 €		600.00 €
6066 Fournitures médicales	2 046.57 €	2 500.00 €	2 500.00 €	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
6068 Autres achats non stockés de matières et fournitures	606.98 €	1 000.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €		1 000.00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 597.28 €	3 700.00 €	11 150.00 €	0.00 €	11 150.00 €		11 150,00 €
6248 Transports divers	0.00 €	0.00 €	50.00 €	0.00 €	50.00 €		50.00 €
6251 Voyages et déplacements	317.97 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6257 Réceptions	0.00 €	0.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €		100.00 €
6261 Frais d'affranchissements	402.79 €	200.00 €	500.00 €	0.00 €	500.00 €		500.00 €
6262 Frais de télécommunication	535.82 €	800.00 €	8 500.00 €	0.00 €	8 500.00 €		8 500.00 €
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	2 340.70 €	2 500.00 €	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €		2 000.00 €
TOTAL GROUPE 1	18 720.50 €	19 700.00 €	20 300.00 €	0.00 €	20 300.00 €	20 300.00 €	20 300.00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINSS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINSSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
6215	Personnel affecté à l'établissement	22 810.82 €	17 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
6226	Honoraires	52 261.95 €	50 000.00 €	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €
6228	Divers	0.00 €	615.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
6331	Versement mobilité	3 676.46 €	4 100.00 €	3 500.00 €	0.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	7 353.10 €	8 100.00 €	7 100.00 €	0.00 €	7 100.00 €	7 100.00 €
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	919.20 €	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
64111	Rémunération principale	163 484.33 €	178 200.00 €	190 000.00 €	0.00 €	190 000.00 €	190 000.00 €
64113	Prime de service	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
64115	Supplément familial de traitement	2 246.92 €	2 500.00 €	3 500.00 €	0.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €
641182	Complément de traitement indiciaire (CTI)	20 552.16 €	22 500.00 €	22 500.00 €	0.00 €	22 500.00 €	22 500.00 €
641183	Prime Grand âge	8 039.33 €	8 700.00 €	8 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €	8 000.00 €
641186	Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	7 784.93 €	8 500.00 €	8 700.00 €	0.00 €	8 700.00 €	8 700.00 €
641188	Autres indemnités	31 828.91 €	34 700.00 €	38 000.00 €	0.00 €	38 000.00 €	38 000.00 €
64131	Rémunération principale	89 135.87 €	97 200.00 €	40 000.00 €	0.00 €	40 000.00 €	40 000.00 €
641382	Complément de traitement indiciaire (CTI)	11 123.35 €	12 200.00 €	6 000.00 €	0.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €
641383	Prime Grand âge	4 105.61 €	4 500.00 €	3 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
641386	Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	4 151.10 €	4 600.00 €	3 200.00 €	0.00 €	3 200.00 €	3 200.00 €
641388	Personnel non tit. sur empl. perm. - Autres indemnités	15 258.12 €	16 700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
64151	Rémunération principale	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
641582	Complément de traitement indiciaire (CTI)	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
641583	Prime Grand âge	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
641586	Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
641588	Personnel non médical de rempl. - Autres indemnités	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
64511	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	63 354.21 €	69 100.00 €	59 000.00 €	0.00 €	59 000.00 €	59 000.00 €
64512	Cotisations aux mutuelles	0.00 €	0.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €	200.00 €
64513	Cotisations aux caisses de retraite	6 507.06 €	7 100.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
64514	Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	4 951.23 €	5 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
64515 Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	58 928.80 €	64 300.00 €	70 000.00 €	0.00 €	70 000.00 €		70 000.00 €
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux	135.00 €	135.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €		200.00 €
6471 Prestations versées pour le compte du F.N.A.L..	306.36 €	350.00 €	300.00 €	0.00 €	300.00 €		300.00 €
6475 Médecine du travail	864.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €		1 000.00 €
64784 OEuvres sociales	2 387.00 €	2 500.00 €	2 600.00 €	0.00 €	2 600.00 €		2 600.00 €
6488 Autres charges diverses de personnel	11 370.34 €	12 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €		15 000.00 €
TOTAL GROUPE 2	593 536.16 €	632 000.00 €	583 300.00 €	0.00 €	583 300.00 €	583 300.00 €	583 300.00 €

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

6132	Locations immobilières	9 575.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €
61351	Informatique	0.00 €	0.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €		200.00 €
61353	Matériel de transport	15 286.52 €	21 300.00 €	26 000.00 €	0.00 €	26 000.00 €		26 000.00 €
61358	Autres locations mobilières	68.67 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	10.04 €	100.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €		100.00 €
61558	Autres matériels et outillages	5 814.43 €	1 500.00 €	3 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €		3 000.00 €
61561	Informatique	1 984.05 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
61568	Autres	394.17 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6161	Multirisques	699.59 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6163	Assurance transport	1 578.75 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6165	Responsabilité civile	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6166	Matériels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
61688	Autres risques	3 767.59 €	3 000.00 €	8 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €		8 000.00 €
617	Etudes et recherches	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6182	Documentation générale et technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6184	Concours divers (cotisations ...)	11 442.50 €	5 000.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €		5 000.00 €
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6188	Autres frais divers	0.00 €	0.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €		200.00 €
623	Publicité, publications, relations publiques	19.20 €	100.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €		200.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		537.80 €	1 000.45 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €		100,00 €
6518	Autres redevances pour concessions, brevets, licences	536.40 €	500.45 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6541	Créances admises en non valeur	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
6588	Autres	1.40 €	0.00 €	100.00 €	0.00 €	100.00 €		100.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		146 540.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	146 540.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	12 444.93 €	24 000.00 €	16 000.00 €	0.00 €	16 000.00 €		16 000.00 €
68111 Immobilisations incorporelles	11 155.18 €	13 925.73 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €		15 000.00 €
68112 Immobilisations corporelles	1 289.75 €	10 074.27 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €		1 000.00 €
TOTAL GROUPE 3	210 163.82 €	70 300.45 €	68 800.00 €	0.00 €	68 800.00 €	68 800.00 €	68 800.00 €
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	822 420.48 €	722 000.45 €	672 400.00 €	0.00 €	672 400.00 €	672 400.00 €	
	Report à nouveau en N-2	Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N				
002 Déficit antérieur reporté expl.	0.00 €	64 419.55 €			31 993.65 €		31 993.65 €
Total dépenses d'exploitation	822 420.48 €	786 420.00 €	672 400.00 €	0.00 €	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Produits de la tarification

7311121	Forfait global de soins	553 123.85 €	749 420.00 €	690 000.00 €	0.00 €	690 000.00 €		690 000.00 €
7312121	Forfait global de soins	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
7332122	Dotation complémentaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
TOTAL GROUPE 1		553 123.85 €	749 420.00 €	690 000.00 €	0.00 €	690 000.00 €	690 000.00 €	690 000.00 €

Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non	24 707.02 €	30 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel méd	0.00 €	0.00 €	393.65 €	0.00 €	393.65 €		393.65 €
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
7548	Autres remboursements de frais	3 973.12 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
7588	Autres produits divers de gestion courante	4 786.33 €	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €		4 000.00 €
TOTAL GROUPE 2		33 466.47 €	35 000.00 €	14 393.65 €	0.00 €	14 393.65 €	14 393.65 €	14 393.65 €

Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables

PRODUITS EXCEPTIONNELS		146 388.75 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	146 388.75 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
778	Autres produits exceptionnels	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
TOTAL GROUPE 3		146 388.75 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)		732 979.07 €	786 420.00 €	704 393.65 €	0.00 €	704 393.65 €	704 393.65 €	

Total recettes d'exploitation		732 979.07 €	786 420.00 €	704 393.65 €	0.00 €	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €
--------------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

2026

ESMS

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	-----------------------	-----------------------

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

2031	Frais d'études	0.00 €	6 000.00 €	1 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	6 000.00 €	1 000.00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	240.96 €	10 000.00 €	0.00 €
2184	Mobilier	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	0.00 €	145 238.00 €	193 862.19 €
21	Immobilisations corporelles	240.96 €	165 238.00 €	193 862.19 €

A Régulariser

		10 341.94 €	30 000.00 €	0.00 €
		10 341.94 €	30 000.00 €	0.00 €

Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)		10 582.90 €	201 238.00 €	194 862.19 €
---	--	--------------------	---------------------	---------------------

TOTAL GÉNÉRAL		10 582.90 €	201 238.00 €	194 862.19 €
----------------------	--	--------------------	---------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

2026

ESMS

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

		Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
Augmentation des fonds propres				
10222	Fonds de compensation de la TVA	106.82 €	499.96 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	106.82 €	499.96 €	0.00 €
Immobilisations (sorties)				
211	Terrains	75 839.75 €	0.00 €	0.00 €
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	151.83 €	0.00 €	0.00 €
21311	Constructions sur sol propre - Batiments publics	70 549.00 €	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	146 540.58 €	0.00 €	0.00 €
Autres				
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 155.18 €	16 382.19 €	15 000.00 €
28131	Bâtiments	0.00 €	7 054.91 €	0.00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	761.83 €	120.48 €	0.00 €
28184	Mobilier	482.92 €	442.42 €	0.00 €
28188	Autres immobilisations corporelles	45.00 €	0.00 €	1 000.00 €
28	Amortissements des immobilisations	12 444.93 €	24 000.00 €	16 000.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)		159 092.33 €	24 499.96 €	16 000.00 €
001	Résultat cumulé antérieur (excédent)	0.00 €	176 738.04 €	178 862.19 €
TOTAL GÉNÉRAL		159 092.33 €	201 238.00 €	194 862.19 €

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	31 993.65 €	31 993.65 €	31 993.65 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	20 300.00 €	20 300.00 €	20 300.00 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	583 300.00 €	583 300.00 €	583 300.00 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	68 800.00 €	68 800.00 €	68 800.00 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	704 393.65 €	704 393.65 €	704 393.65 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	690 000.00 €	690 000.00 €	690 000.00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	14 393.65 €	14 393.65 €	14 393.65 €

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
330Publié le 2026
ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL DÉPENSES	704 393.65 €	704 393,65	704 393.65 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation re	31 993.65 €	31 993,65	31 993.65 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation r	31 993.65 €	31 993,65	31 993.65 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation cou	20 300.00 €	20 300,00	20 300.00 €
60611 Eau et assainissement	100.00 €	100,00	100.00 €
60612 Energie, électricité	300.00 €	300,00	300.00 €
60613 Chauffage	500.00 €	500,00	500.00 €
60621 Combustibles et carburants	4 000.00 €	4 000,00	4 000.00 €
60622 Produits d'entretien	150.00 €	150,00	150.00 €
60624 Fournitures administratives	600.00 €	600,00	600.00 €
6066 Fournitures médicales	2 500.00 €	2 500,00	2 500.00 €
6068 Autres achats non stockés de matières et fourni	1 000.00 €	1 000,00	1 000.00 €
6248 Transports divers	50.00 €	50,00	50.00 €
6257 Réceptions	100.00 €	100,00	100.00 €
6261 Frais d'affranchissements	500.00 €	500,00	500.00 €
6262 Frais de télécommunication	8 500.00 €	8 500,00	8 500.00 €
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	2 000.00 €	2 000,00	2 000.00 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	583 300.00 €	583 300,00	583 300.00 €
6215 Personnel affecté à l'établissement	20 000.00 €	20 000,00	20 000.00 €
6226 Honoraires	50 000.00 €	50 000,00	50 000.00 €
6228 Divers	5 000.00 €	5 000,00	5 000.00 €
6331 Versement mobilité	3 500.00 €	3 500,00	3 500.00 €
6333 Participation des employeurs à la formation prof	7 100.00 €	7 100,00	7 100.00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés su	1 000.00 €	1 000,00	1 000.00 €
64111 Rémunération principale	190 000.00 €	190 000,00	190 000.00 €
64115 Supplément familial de traitement	3 500.00 €	3 500,00	3 500.00 €
641182 Complément de traitement indiciaire (CTI)	22 500.00 €	22 500,00	22 500.00 €
641183 Prime Grand âge	8 000.00 €	8 000,00	8 000.00 €
641186 Indemnités forfaitaires pour travail des dimanc	8 700.00 €	8 700,00	8 700.00 €
641188 Autres indemintés	38 000.00 €	38 000,00	38 000.00 €
64131 Rémunération principale	40 000.00 €	40 000,00	40 000.00 €
641382 Complément de traitement indiciaire (CTI)	6 000.00 €	6 000,00	6 000.00 €
641383 Prime Grand âge	3 000.00 €	3 000,00	3 000.00 €
641386 Indemnités forfaitaires pour travail des diman	3 200.00 €	3 200,00	3 200.00 €
64151 Rémunération principale	15 000.00 €	15 000,00	15 000.00 €
641582 Complément de traitement indiciaire (CTI)	2 000.00 €	2 000,00	2 000.00 €
641583 Prime Grand âge	1 000.00 €	1 000,00	1 000.00 €
641586 Indemnités forfaitaires pour travail des diman	1 000.00 €	1 000,00	1 000.00 €
641588 Personnel non médical de rempl. - Autres ind	1 500.00 €	1 500,00	1 500.00 €
64511 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	59 000.00 €	59 000,00	59 000.00 €

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
330

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses

	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
64512 Cotisations aux mutuelles	200,00 €	200,00	200,00 €
64513 Cotisations aux caisses de retraite	5 000,00 €	5 000,00	5 000,00 €
64515 Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	70 000,00 €	70 000,00	70 000,00 €
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux	200,00 €	200,00	200,00 €
6471 Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	300,00 €	300,00	300,00 €
6475 Médecine du travail	1 000,00 €	1 000,00	1 000,00 €
64784 OEuvres sociales	2 600,00 €	2 600,00	2 600,00 €
6488 Autres charges diverses de personnel	15 000,00 €	15 000,00	15 000,00 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	68 800,00 €	68 800,00	68 800,00 €
6132 Locations immobilières	10 000,00 €	10 000,00	10 000,00 €
61351 Informatique	200,00 €	200,00	200,00 €
61353 Matériel de transport	26 000,00 €	26 000,00	26 000,00 €
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	100,00 €	100,00	100,00 €
61558 Autres matériels et outillages	3 000,00 €	3 000,00	3 000,00 €
61688 Autres risques	8 000,00 €	8 000,00	8 000,00 €
6184 Concours divers (cotisations ...)	5 000,00 €	5 000,00	5 000,00 €
6188 Autres frais divers	200,00 €	200,00	200,00 €
623 Publicité, publications, relations publiques	200,00 €	200,00	200,00 €
6588 Autres	100,00 €	100,00	100,00 €
68111 Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	15 000,00	15 000,00 €
68112 Immobilisations corporelles	1 000,00 €	1 000,00	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

2026

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
330

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL RECETTES	704 393.65 €	704 393,65	704 393.65 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	690 000.00 €	690 000,00	690 000.00 €
7311121 Forfait global de soins	690 000.00 €	690 000,00	690 000.00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	14 393.65 €	14 393,65	14 393.65 €
6419 Remboursements sur rémunérations du personn	10 000.00 €	10 000,00	10 000.00 €
6429 Remboursements sur rémunérations du personn	393.65 €	393,65	393.65 €
7588 Autres produits divers de gestion courante	4 000.00 €	4 000,00	4 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	194 862.19 €	194 862.19 €	194 862.19 €
20 Immobilisations incorporelles	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	193 862.19 €	193 862.19 €	193 862.19 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	194 862.19 €	194 862.19 €	194 862.19 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	178 862.19 €	178 862.19 €	178 862.19 €
28 Amortissements des immobilisations	16 000.00 €	16 000.00 €	16 000.00 €

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
330

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL DÉPENSES	194 862.19 €	€194 862.19	194 862.19 €
20 Immobilisations incorporelles	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000,00 €
2031 Frais d'études	1 000.00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	193 862.19 €	193 862.19 €	193 862,19 €
2188 Autres immobilisations corporelles	193 862.19 €	193 862,19 €	193 862,19 €

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL RECETTES	194 862.19 €	€194 862.19	194 862.19 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement re	178 862.19 €	178 862.19 €	178 862,19 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	178 862.19 €	178 862,19 €	178 862,19 €
28 Amortissements des immobilisations	16 000.00 €	16 000.00 €	16 000,00 €
2805 Licences, logiciels, droits similaires	15 000.00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
28188 Autres immobilisations corporelles	1 000.00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Amortissement		Financement prévu					
				Durée	Mode	Auto financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)			Total (1 à 3)
								Montant	Taux	Durée	
TOTAL											

Tableau des surcouts

Tableau des surcoûts d'Exploitation					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES (calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan)					

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE
2026
ESMS

TABLEAU DES EMPRUNTS AUTORISÉS ET CONTRACTÉS

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêts		
TOTAL								

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

2026

ESMS

TABLEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêts		
						0.00 €		
TOTAL						0.00 €		

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FÉV_4A-DE

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

ESMS

Activité de l'établissement ou du service

Activité théorique

Nature	Lits ou places réel n-2 (1)	Lits ou places financés (2)	Nombre de jours d'ouverture (3)	Nombre de jours de présence des travailleurs en ESAT (4)	Nombre de journées théorique (5) = (2) X (3)
TOTAL	0	0	0	0	0
Service Personnes Agées	0	0	0	0	0
Service Personnes Handicapées	0	0	0	0	0

Activité par dérogation

Nombre de personnes (6)	Nombre de journées proposées (7)	Nombre de journées allouées (8)
0	0	0
0	0	0
0	0	0

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE

BP
33001

ESMS

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

Activité de l'établissement ou du service

Activité prévisionnelle

Nature	CA 2022 (9)	CA 2023 (10)	CA 2024 (11)	Moyenne (12)	BP 2025 (13)	BP Proposé 2026		Retenu par le tarificateur	
						Nombre (14)	Taux d'occupation (15)	Nombre (16)	Taux d'occupation (17)
TOTAL en journées	0	0	0	0,00	0	0	0,00%	0	0,00%
Service Personnes Agées	0	0	0	0,00	0	0	0,00%	0	0,00%
Service Personnes Handicapées	0	0	0	0,00	0	0	0,00%	0	0,00%

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FÈV_4A-DE

560023723
Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

ESMS

**Activité de l'établissement ou du service - Accueil des plus de 20 ans dans les IME
au titre de l'article L.242-4 du CASF**

Nombre de journées prévisionnelles

Nature
TOTAL en journées
Service Personnes Agées
Service Personnes Handicapées

TOTAL	Plus de 20 ans orientés ESAT, AP et CDTD	Plus de 20 ans orientés MAS	Plus de 20 ans orientés Foyer
de (1) à (3)	(1)	(2)	(3)
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

AP = Atelier protégé

CDTD = Centre de distribution de travail à domicile

560023723
Code FINESSCCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMPBP
33001

2026

ESMS

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPE I+II+III)	672 400,00	672 400,00
B	PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPE II+III)	14 393,65	14 393,65
C	Reprises sur le compte 11511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)	0,00	0,00
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)	0,00	0,00
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer	0,00	0,00
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis	0,00	0,00
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	658 006,35	658 006,35
H	(+/-) Reprise de résultat	-31 993,65	-31 993,65
Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H		690 000,00	690 000,00
Dotation globale de financement		57 500,00	57 500,00

Nombre de journées	0	0
- Service Personnes Agées	0	0
- Service Personnes Handicapées	0	0

Prix de journée moyen de l'année		
- Service Personnes Agées		
- Service Personnes Handicapées		

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
 Reçu en préfecture le 20/03/2026
 Publié le _____
 ID : 056-265600809-20260210-2026_CA10FEV_4A-DE
 2026
 ESMS

560023723
 Code FINESS

CCAS GRAND CHAMP
SSIAD DE GRAND CHAMP

BP
33001

Tableau des effectifs

Catégorie	A Temps plein	B Temps partiel		C Total		Variation en ETP proposée		Nombre d'ETP résultant du budget exécutoire
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'ETP (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'ETP (5) = (1) + (3)	En plus	En moins	
TOTAL								

ARRETE - SIGNATURES

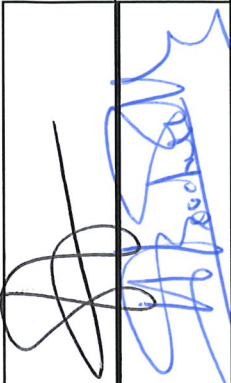

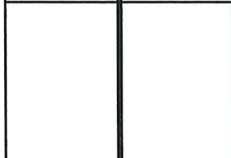

Présenté par le Président,
 A Grand-Champ, le 10/02/2026.

Le Président,










Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
 A Grand-Champ, le 10/02/2026.

Les membres du Conseil d'administration


Nombre de membres en exercice	: 17
Nombre de membres présents	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 0
VOTES	
Pour	13
Contre	-
Abstentions	-
Date de convocation : 28/01/2026	

La Présidente du CCAS : LE MEUR Dominique	
La Vice-Présidente du CCAS : BOUCHÉ-PILLON Françoise	
COQUET Vincent	
FROMAGE Lionel	

560023723 Code FINESS	CCAS GRAND CHAMP SSIAD DE GRAND CHAMP	BP 33001	2026 ESMS
--------------------------	--	-------------	--------------

LE PETIT Michelle	
LE PRÉVOST Armelle	
LE FALHER Marie-Annick	
ANDRÉ Frédéric	
LEVEILLÉ-CALVEZ Fanny	
LEVANEN Paul	
CAUDAL Odile	
GUEGAN Amédé	
CONFUCIUS Françoise	

560023723 Code FINESS	CCAS GRAND CHAMP SSIAD DE GRAND CHAMP	BP 33001	2026 ESMS
--------------------------	--	-------------	--------------

COUGOULAT Catherine	
ONNO Valérie	
BOUCHE Corentin	
OLIVIERO Xavier	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 12/02/2026 et de la publication le 12/02/2026.
A Grand-Champ le 10/02/2026.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2026-CA10FEV-04

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédé GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Pouvoir : 1 - Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

SSIAD : Vote du Budget primitif 2026

Rapporteur : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente présente le projet de budget primitif pour l'année 2026 qui se présente ainsi :

- Un équilibre des dépenses et des recettes pour la section de fonctionnement pour un montant de 704 393,65 €
- Un équilibre des dépenses et des recettes pour la section d'investissement pour un montant de 194 862,19 €

Ce budget est la traduction des tendances dégagées lors de la présentation du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 15 décembre 2025 ;

VU le document budgétaire transmis et présenté.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

Article 1 : DE VOTER les sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre du budget primitif de l'exercice 2026, ci-annexé ;

Article 2 : D'AUTORISER Madame La Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant au budget primitif 2026.

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR



Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2026-CA10FEV-05

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédé GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Pouvoir : 1 - Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

CCAS FINANCES : Acceptation des dons

Rapporteur : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'acceptation de dons relève des attributions de la Présidente en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire.

En effet, le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration.

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'accepter les dons suivants au bénéfice du CCAS :

N° Don	Date encaissement	Tiers origine	Type encaissement	Imputation Compte	Montant
2026-001	12/01/2026	MALLE DES MALINS	Espèces + CB + Chèques	756	1 345,10 €
TOTAL					1 345.10 €

Ce montant correspond au don du mois de décembre 2025 encaissé en janvier 2026

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

Article 1 : **ACCEPTE** les dons au bénéfice du CCAS des recettes de la Malle des Malins pour 1 345,10 € soit un montant de dons de mille-trois- cent-quarante-cinq euros dix centimes ;

Article 2 : **DECIDE** d'imputer sur le budget 2026 du CCAS cette somme selon les imputations indiquées dans le tableau ci-dessus ;

Article 3 : **AUTORISE** Madame la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR



Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected strokes, is located to the right of the stamp.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

N°2026-CA10FEV-06

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédé GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Pouvoir : 1 - Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

CCAS FINANCES : Cotisation d'adhésion et subvention 2026 à la Banque Alimentaire du Morbihan

Rapporteur : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON Vice-Présidente

La Vice-Présidente du CCAS de Grand-Champ rappelle que la Banque Alimentaire du Morbihan (BAM) délivre chaque mois des denrées alimentaires aux familles des communes de Grand-Champ, Plaudren, Locqueltas, Locmaria Grand-Champ, Colpo et Brandivy.

Pour information, pour avoir le droit d'accès aux produits de la BAM, le CCAS est appelé à verser une adhésion d'un montant de 90 € pour l'année 2026 (80 € en 2022 et 2023, et 85 € en 2024 et 2025).

De plus, une participation de solidarité est calculée en fonction de deux critères :

- Le nombre de kilos de denrées délivrées,
- Le prix au kilo fixé pour l'année 2026 à 0.25 € (les produits du fonds européen sont gratuits).
Soit +0.01€ qu'en 2025

De plus, l'association BAM sollicite le CCAS pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 1 500€. Pour rappel, depuis 2022, le CCAS a accordé une subvention annuelle à hauteur de 1 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

Article 1 : VERSE une cotisation d'adhésion de 90 € en tant que partenaire de la BAM, pour l'année 2026 ;

Article 2 : VERSE une subvention d'aide au fonctionnement d'un montant de 1 500 € pour l'année 2026 ;

Article 3 : AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à engager toute procédure et démarche relative à l'objet de la présente délibération et à signer tous les documents et actes y afférents.

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR



Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ

12 rue des Hortensias - 56390 GRAND-CHAMP

Tél. : 02 97 66 75 75

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

N°2026-CA10FEV-07

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GRAND-CHAMP, légalement convoqué le 28 janvier, s'est réuni dans la Salle de Réunion de la Maison des Solidarités à GRAND-CHAMP (56390), sous la Présidence de Mme Dominique LE MEUR.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Lionel FROMAGE, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Frédéric ANDRÉ, M. Paul LÉVANEN, Mme Odile CAUDAL, M. Amédé GUEGAN, Mme Françoise CONFUCIUS, Mme Valérie ONNO.

Absents excusés : M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Xavier OLIVIERO, M. Corentin BOUCHE, Mme Catherine COUGOULAT.

Pouvoir remis : Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ a remis un pouvoir à M. Lionel FROMAGE.

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Pouvoir : 1 - Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Frédéric ANDRÉ

COMMANDE PUBLIQUE : Décisions de la Présidente au titre de ses délégations

Rapporteur : Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON Vice-Présidente

Par délibération n°2023-CA14NOV-33 du Conseil d'Administration en date du 14 novembre 2023 prise conformément à l'article R.123-21 et 123-22 du Code de l'Action Sociale, le Conseil d'Administration a délégué à la Présidente les pouvoirs suivants :

- 2) « La préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant » ;
- 3) « La conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ».

En contrepartie, il doit rendre compte au Conseil d'Administration de l'exercice des délégations. Aussi, dans ce cadre, Madame la Présidente a pris les décisions suivantes :

Concernant la commande publique :

N°	Titulaire	Objet	Montant HT	Montant TTC
2025-007	MISSEARD CLIMATIQUE	Remplacement caisson VMC	1 865,74 €	2 238,89 €

Concernant le louage des choses :

N°	Preneur	Objet	Date de signature
2025-008	SARL ALDIAGO	Avenant n°3 au Bail commercial SARL ALDIAGO/CCAS de Grand-Champ Exercice du droit de préférence	3 juillet 2025

Le Conseil d'Administration A PRIS ACTE de la communication des décisions de Madame la Présidente au titre de la commande publique, telles qu'elles sont présentées ci-dessus.

Fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La Présidente,
Mme Dominique LE MEUR



Le secrétaire de séance,
M. Frédéric ANDRÉ